

Tébessa
création d'une
commission
mixte de suivi de
la démolition des
constructions
illicites dans le
périmètre de
l'aéroport Larbi
Tébessi

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 29 Novembre 2020 / N° 1005

Prix : 20 DA

**Football /
Algérie:**
Djamel
Belmadi
positif au
Covid-19 (FAF)



vente promotionnelle

Black Friday

en absence du respect des mesures préventives/Covid-19

la direction
du commerce met fin
à des dépassements au
Centre commercial de
Bab Ezzouar

Au profit de 101.891
souscripteurs dans
33 wilayas

**L'AADL lance
une dernière
opération de
choix du site**



Coronavirus:

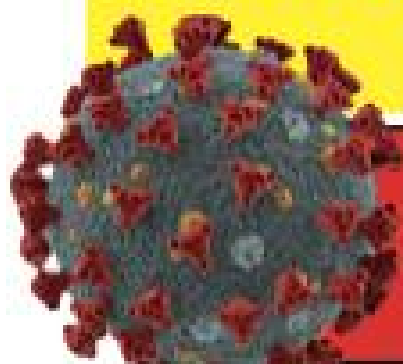
**1044 nouveaux cas, 622 guérisons et
21 décès ces dernières 24 en Algérie**

Banques :

**«Le problème
de liquidités
réglé dès
décembre»**

Naama:

**raccordement
de plus
de 1700 foyers
au réseau
de gaz naturel
depuis le
début d'année**



GROUPE PARLEMENTAIRE FLN

La résolution du Parlement européen dépourvue du moindre fondement diplomatique

Le groupe parlementaire du parti Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a condamné samedi dans un communiqué la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, la qualifiant d'"attitude éhontée" et d'action "dépourvue du moindre fondement diplomatique, dont le respect de la souveraineté des Etats". En réaction à la résolution entérinée par de l'Union européenne (UE) sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, le groupe parlementaire FLN a estimé qu'il s'agissait d'une attitude flagrante voire une ingérence éhontée dans les affaires internes des pays et une action dépourvue du moindre fondement diplomatique, dont le respect de la souveraineté des Etats. Cette action serait "une copie conforme de la résolution de la honte adoptée par la même instance le 28 novembre 2019" et qui était en soi, rappelle le groupe parlementaire, "une imixtion vile dans les affaires internes des Algériens qui ont su répondre aux voix insolentes désistant attenter à leur souveraineté". Face à la résolution de 2019, une réponse on ne peut plus convaincante a été apportée au PE à travers, rappelle le même groupe, une

participation massive à la Présidentielle du 12 décembre 2019, laquelle a laissé émerger un président soutenue par une volonté populaire libre, reconnue par l'ennemi avant l'ami", a-t-on souligné. Et d'affirmer que la vie privée des Algériens est "une affaire interne et l'Etat algérien applique la légalité et la légitimité dans ses actions par pur respect au peuple avant que cela ne soit contraignant ou un engagement international".

Le groupe parlementaire ne plaide pas par éthique à l'action parlementaire autant qu'il assume la responsabilité de représenter les citoyens et préserver le flambeau de la liberté allumé par les chouchada et qui illumine aujourd'hui les institutions de l'Etat forgés par les Algériens et promues par les cadres et élites de la patrie, précise le communiqué.

L'Algérie qui a affronté le joug colonial et avancé dans la voie du développement et de l'édification, en misant dans ses politiques sur le respect du droit international, de la souveraineté des états et de la non ingérence dans les affaires internes d'autrui, considère que toute affaire interne fait l'objet de traitement et d'analyse par ses propres institutions légitimes et qu'aucune partie n'est en droit de les débattre ou encore les examiner, affirme encore

le même groupe parlementaire.

De même qu'il a appelé l'UE à réfléchir longuement avant d'évoquer l'Algérie, peuple, gouvernement et institutions, la sécurité voulue étant instaurée grâce à la cohésion étroite entre le peuple, l'ANP et les institutions de l'Etat.

Soulignant que l'UE devrait "débattre de ses questions internes, dans la limite de la compétence de son parlement élargi", le même groupe parlementaire a invité l'institution européenne à soutenir les peuples dont les droits et libertés ont été bafoués, notamment la cause palestinienne, le droit à l'autodétermination au Sahara occidental, et de veiller au respect du droit international et des résolutions onusiennes. Le groupe parlementaire du FLN a appelé, enfin, l'ensemble des franges de la société parmi les partis, associations, et personnalités nationales à l'impérative mobilisation et au resserrement des rangs, assurant que l'objectif de ces manœuvres était de cibler la sécurité et la stabilité de l'Algérie, particulièrement en cette phase où le peuple algérien est en voie d'édifier l'Algérie nouvelle à la faveur d'une nouvelle constitution consacrant davantage de droits et de libertés.

A.O

Création d'une commission mixte de suivi de la démolition des constructions illicites dans le périmètre de l'aéroport Larbi Tébessi (wilaya de Tébessa)

Une commission mixte regroupant plusieurs secteurs sera créée dans la wilaya de Tébessa pour suivre l'opération de démolition des constructions illicites situées dans le périmètre de l'aéroport Larbi Tébessi, au chef-lieu, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. A ce propos, le wali, Mohamed El Baraka Dahadj, a appelé à la création de cette commission mixte qui sera chargée de suivre la concrétisation des décisions de démolition des constructions illicites qui entourent l'aéroport Larbi Tébessi, afin de le réhabiliter et de le renforcer, à

moyen terme, avec l'ouverture de nouvelles lignes domestiques, a déclaré la même source à l'APS. La commission renferme des représentants de plusieurs secteurs, dont le transport, les travaux publics, les services de sécurité, de la daïra et ceux de la commune de Tébessa, des attachés au cabinet du wali et des membres de l'assemblée populaire de wilaya, a fait savoir la même source. Cette opération qui permettra de démolir pas moins de 50 logements illicites situés à proximité de l'aéroport de Tébessa, vise à protéger cette structure de l'expansion urbaine aléatoire, a in-

diqué la même source, soulignant qu'un projet est en cours d'élaboration en coordination avec le ministère de tutelle pour inclure des vols supplémentaires de et vers cette wilaya frontalière. L'aéroport Larbi Tébessi, autrefois aéroport international, a enregistré plusieurs vols en direction de l'Arabie Saoudite et de plusieurs autres pays. Il compte actuellement 7 vols par semaine reliant Tébessa et Alger via la compagnie Air Algérie, en plus de vols mensuels au profit des travailleurs du groupe Sonatrach par le biais de la compagnie Tassili Airlines, a-t-on conclu. (A.P)

Pétrole

L'Opep+ examine les différentes options avant la prise d'une décision mardi

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés ont poursuivi, en fin de la semaine, leurs consultations techniques, afin de fournir aux réunions ministérielles de l'Opep+, prévues lundi et mardi, une base de données "cruciale" pour la prise de décision, dans un marché pétrolier qui reste affecté par la Covid-19, a indiqué l'Organisation.

"La 8e réunion technique de l'OPEP et des pays non membres de l'OPEP de la Déclaration de coopération (DoC) a été organisée vendredi par vidéoconférence, en préparation de la 180e réunion de la Conférence de l'OPEP programmée pour lundi prochain et la 12e réunion ministérielle de l'OPEP et des non-OPEP, prévue le 1er décembre", a précisé l'Opep dans un communiqué publié sur son site web. Etablie dans le cadre de la DoC, cette réunion technique fournit aux signataires de la DoC une

plate-forme pour se connecter sur des questions techniques et partager des informations sur les données, approfondissant ainsi les liens entre eux et la compréhension mutuelle des problèmes auxquels le marché mondial du pétrole est confronté, explique l'Opep. Cité par le communiqué, le Sg de l'Opep, Mohamed Barkind, a reconnu lors de cette réunion "le rôle clé joué par les réunions techniques de la DoC en fournissant aux réunions ministérielles de l'OPEP et des non-OPEP des analyses fiables et précises, qui constituent une base cruciale pour la prise de décision".

Il a souligné la nécessité d'une coopération et d'un dialogue continus pendant la pandémie COVID-19. "Nous sommes confrontés à une résurgence de la pandémie, qui verrouille à nouveau les pays et les régions. Et encore une fois, nous devons continuer à avancer", a-t-il noté.

Il a, dans ce contexte, salué les efforts entrepris par les participants à la DoC pour soutenir la stabilité du marché pétrolier, déclarant que "les succès à ce jour ont exigé une grande patience, de l'endurance et une réticence à abandonner, valeurs fortement affichées par nos pays de la DoC sur ces derniers mois. Je vous félicite pour les fruits de votre travail jusqu'à présent".

Le marché pétrolier est toujours affecté par la Covid-19

A propos du récent développement du vaccin COVID-19, M. Barkind a déclaré que "la perspective de l'arrivée des vaccins sur le marché a incité à un sentiment positif. Pourtant, nous devons continuer à tenir notre position jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de faire baisser les taux d'infection. Nous sommes toujours au cœur de cette catastrophe".

A.R

BANQUES

«Le problème de liquidités réglé dès décembre»

Le problème de liquidités enregistré au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des banques sera réglé définitivement dès décembre prochain, a affirmé, avant-hier à Alger, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'adoption par les membres du Conseil de la nation du projet de loi de Finances pour l'exercice 2021, M. Benabderrahmane a fait savoir que le «problème de liquidités devra être réglé définitivement, début décembre prochain».

Les premières démarches pour venir à bout de ce problème ont été d'ores et déjà entreprises à la faveur du rétablissement du plafonnement à 50 000 DA au profit des citoyens détenteurs des cartes magnétiques CCP, a indiqué le ministre, assurant que cette démarche sera suivie par d'autres mesures pratiques dont les détails n'ont pas été dévoilés.

création d'une commission mixte de suivi de la démolition des constructions illicites dans le périmètre de l'aéroport Larbi Tébessi (wilaya de Tébessa :

- Une commission mixte regroupant plusieurs secteurs sera créée dans la wilaya de Tébessa pour suivre l'opération de démolition des constructions illicites situées dans le périmètre de l'aéroport Larbi Tébessi, au chef-lieu, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

A ce propos, le wali, Mohamed El Baraka Dahadj, a appelé à la création de cette commission mixte qui sera chargée de suivre la concrétisation des décisions de démolition des constructions illicites qui entourent l'aéroport Larbi Tébessi, afin de le réhabiliter et de le renforcer, à moyen terme, avec l'ouverture de nouvelles lignes domestiques, a déclaré la même source à l'APS.

La commission renferme des représentants de plusieurs secteurs, dont le transport, les travaux publics, les services de sécurité, de la daïra et ceux de la commune de Tébessa, des attachés au cabinet du wali et des membres de l'assemblée populaire de wilaya, a fait savoir la même source. Cette opération qui permettra de démolir pas moins de 50 logements illicites situés à proximité de l'aéroport de Tébessa, vise à protéger cette structure de l'expansion urbaine aléatoire, a indiqué la même source, soulignant qu'un projet est en cours d'élaboration en coordination avec le ministère de tutelle pour inclure des vols supplémentaires de et vers cette wilaya frontalière.

L'aéroport Larbi Tébessi, autrefois aéroport international, a enregistré plusieurs vols en direction de l'Arabie Saoudite et de plusieurs autres pays.

Il compte actuellement 7 vols par semaine reliant Tébessa et Alger via la compagnie Air Algérie, en plus de vols mensuels au profit des travailleurs du groupe Sonatrach par le biais de la compagnie Tassili Airlines, a-t-on conclu. (A.P)

CENTRAFRIQUE/LÉGISLATIVES

Les candidatures de membres de groupes armés invalidées par la justice

Les candidatures de membres de groupes armés pour les élections législatives du 27 décembre en Centrafrique ont été rejetées vendredi par la Cour constitutionnelle centrafricaine qui estime qu'elles risquent de "porter gravement atteinte à la sincérité du vote". "Considérant que la seule présence de membres de groupes armés toujours actifs comme candidats aux législatives est de nature à porter gravement atteinte à la sincérité du vote, il y a lieu pour la Cour constitutionnelle d'écarter les candidatures des membres des groupes armés", a expliqué la Cour dans son arrêt, cité par des médias. Les violences ont significativement baissé depuis la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et 14 groupes armés en février 2019, mais les deux tiers du territoire centrafricain sont encore occupés par des milices. Quelque 78 candidatures sur un peu plus d'un millier ont été invalidées vendredi par la Cour constitutionnelle. Les membres de groupes armés actifs, issus aussi bien de l'ex-Séléka ou des antibalaka, ont vu leurs candidatures rejetées. Plusieurs responsables de milices recherchés ou condamnés par la justice pour "associations de malfaiteurs, détournements ou crimes de guerre" ont également été écartés.

Certains candidats du parti au pouvoir, le Mouvement Coeurs Unis (MCU) du président Faustin Archange Touadera, candidat à un second mandat à la présidentielle de décembre, ont également vu leurs dossiers invalidés pour des faits de corruption ou encore d'"incitation à la haine".

Le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, briguera un second mandat en décembre. Son principal adversaire, l'ancien président François Bozizé arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 2001 et soupçonné d'avoir soutenu les milices antibalaka pendant la crise de 2013, pourrait également voir sa candidature rejetée par la Cour constitutionnelle.

A.R

Criminalisation du paiement de rançonnement

Les pays arabes adhèrent à la position de l'Algérie

Des réunions des ministres arabes de la Justice seront organisées sur les questions des réfugiés et le versement de rançon aux groupes terroristes sur la base de recommandations de l'Algérie.

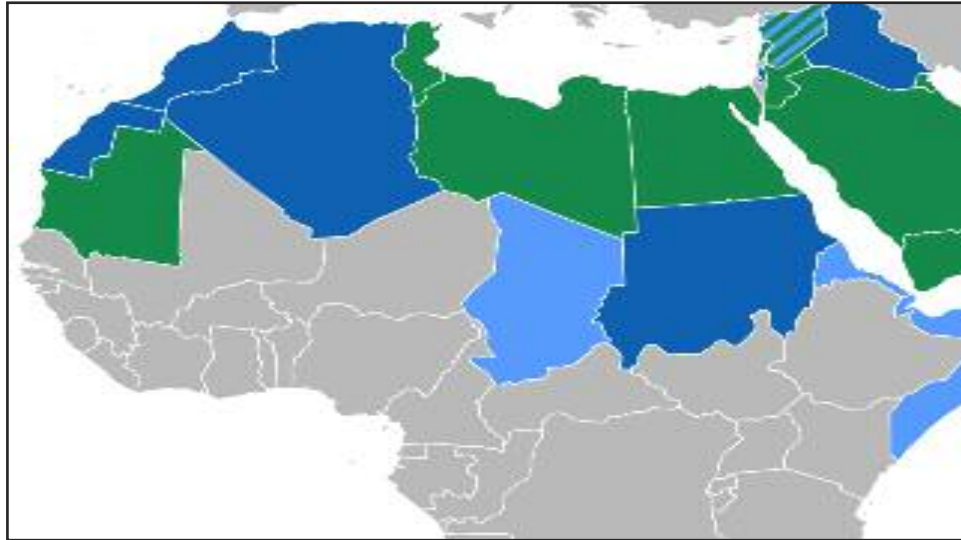
En effet, le Conseil des ministres arabes de la justice a recommandé, à la clôture des travaux de la 36e session la tenue d'une réunion de la commission mixte composée d'experts et représentants des ministères de la Justice et de l'Intérieur des pays arabes sur la question du versement de rançon aux groupes terroristes, sur la base des recommandations du ministère de la Justice, Zeghmati.

Le conseil a appelé lors de cette session, au refus de tout soutien direct ou indirect aux pays et personnes impliqués dans des actes terroristes. Le conseil a également rejeté tout chantage des groupes terroristes qui menacent d'assassiner les otages contre versement rançon.

Pour rappel, les ministres arabes de la Justice avaient adopté au Caire la proposition algérienne sur la criminalisation du paiement de rançon dans les crimes terroristes, lors de la 26e session du Conseil des ministres arabes de la Justice tenue en 2010.

En ce sens, le CMAJ a insisté sur l'intensification de la coopération arabe dans les enquêtes, procédures et poursuites judiciaires notamment liées au blanchiment d'argent et financement du terrorisme. Il a également appelé à la prise de mécanismes pour un suivi efficace qui permettra la saisie et la récupération de l'argent sale.

Par ailleurs, les ministres arabes ont, dans leurs recommandations finales, chargé les experts de la tenue d'une autre réunion à l'effet d'examiner notamment les moyens d'activer la convention arabe sur la situation des réfugiés dans les pays arabes, et cela suite à des obser-



vations de l'Algérie en la matière. Le Conseil a également appelé les participants à s'inspirer des expériences, notamment celle du centre africain des recherches et études en Algérie. Le Conseil a appelé les pays n'ayant pas ratifié la convention arabe relative au blanchiment d'argent et financement du terrorisme à signer le document

La lutte antiterroriste demeure une priorité

La 36e session des ministres arabes de la justice a été présidée par le ministre Tunisien de la Justice, Boucetta. Dans son allocution, il a appelé au renforcement de la coordination entre les pays arabes, dans le cadre de la lutte antiterroriste notamment à travers l'unification des définitions. Il a souligné dans son intervention diffusée via visioconférence, l'importance d'aller de l'avant sur la voie de l'unification de la terminologie et des concepts des sys-

tèmes juridiques et judiciaires arabes dans le sens de leur harmonisation.

Le ministre Tunisien a mis l'accent sur «la nécessité de poursuivre la coordination sécuritaire et judiciaire entre les pays arabes de manière à servir les intérêts des pays de la région et à conférer davantage d'efficacité aux efforts déployés pour la lutte contre les crimes terroristes et transfrontaliers».

Quatorze points ont été au menu de cette rencontre dont la lutte antiterroriste, en passant en revue la convention arabe de lutte contre ce fléau et le mécanisme de sa mise en œuvre, la convention arabe pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la convention arabe de lutte contre la cybercriminalité, le paiement de rançon, le renforcement de la coopération arabe et internationale en matière de lutte antiterroriste, outre la convention arabe de lutte contre la corruption.

N. B

DES PLUIES SOUS FORME D'OVERS ORAGEUSES SUR LES WILAYAS DU CENTRE ET DE L'EST DU PAYS

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays à partir de ce samedi, indique l'Office national de la météorologie dans un Bulletin météorologique spécial (BMS). Placé au niveau de vigi-

lance "orange", le BMS précise que les pluies affecteront les wilayas de Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Sétif, Mila et Constantine et ce, à partir de ce samedi à 12h00 jusqu'à aujourd'hui à 09h00, avec des quantités estimées entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dé-

passer localement les 60 mm. Le même source précise que le BMS de vendredi reste valide, des pluies parfois sous forme d'averses orageuses continueront d'affecter plusieurs wilayas de l'Ouest, du Centre et de l'Est.

(A.P)

Décès de Aïssa Megari

LE PREMIER MINISTRE PRÉSENTE SES CONDOLEANCES À LA FAMILLE DU DÉFUNT

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté vendredi ses sincères condoléances à la famille du membre de la Commission ministérielle de la Fetwa, Dr. Aïssa Megari, décédé jeudi.

"C'est résigné devant la volonté de Dieu que nous perdons docteur Aïssa Megari, membre

de la Commission ministérielle de la Fetwa, figure de proue de la presse religieuse, connu pour son savoir, sa modestie et son dévouement à la patrie", a écrit M. Djerad sur sa page Facebook.

"Je présente mes sincères condoléances à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de

lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches", ajoute le Premier ministre. Pour rappel, le regretté a été inhumé vendredi au cimetière d'El Alia à Alger en présence de sa famille et des ses amis.

Covid-19

RÉCEPTION PROCHAINE D'UNE QUANTITÉ DE "LOVENOX" (PCH)

La Directrice générale de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Fatima Ouakti, la réception "prochaine" par la PCH d'une quantité du médicament "Lovenox" (anticoagulant) qui fait partie du protocole thérapeutique contre la covid-19. Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a fait savoir que "la PCH dispose actuellement d'un stock suffisant en cette substance sur laquelle la demande a augmenté ces derniers jours, ajoutant que son organe recevra prochainement une quantité importée par un laboratoire, qui est actuellement soumise au contrôle de l'Agence nationale des médicaments." La PCH

recevra ultérieurement un deuxième lot de Lovenox produit localement par un laboratoire national ce qui contribuera à satisfaire le besoin des patients covid-19 au niveau des établissements hospitaliers et des officines", a-t-elle souligné. Elle a déploré, par ailleurs, le fait que certains médecins et pharmaciens achètent ce médicament pour le stocker, d'où la pénurie sur le marché. Pour sa part, le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), a indiqué que le Lovenox manquait au niveau des officines en raison de la petite quantité qu'elles recevaient face une forte demande, s'inquiétant du fait que les pa-

tients soient privés de cette molécules importante.

Il a également déploré les conditions imposées par certains grossistes aux pharmaciens privés pour obtenir ce médicament vital en leur proposant d'autres produits pour pouvoir s'en procurer. S'agissant des médicaments destinés au traitement du cancer qui ont également connu une rupture, la directrice de la PCH a fait savoir que son administration avait importé plusieurs quotas de ces produits et elle va prochainement recevoir d'autres quantités pour renforcer le stock.

A.P

Le point de l'actualité nationale ALGER

● Le commandement de la deuxième région militaire a organisé une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, à travers l'utilisation des tests rapides, en faveur des habitants des régions éloignées dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

● Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoud, a pris part le vendredi à Niamey, à la 47ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

● Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté vendredi ses sincères condoléances à la famille du membre de la Commission ministérielle de la Fetwa, Dr. Aïssa Megari, décédé jeudi.

● Le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a dénoncé vendredi dans un communiqué "toute tentative d'ingérence flagrante dans les décisions souveraines de l'Algérie".

● Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Chakib Rachid Kaid, a pris part vendredi à la 5ème édition du Forum régional de l'Union pour la Méditerranée (UpM), lors de laquelle il a mis en avant "l'attachement" de l'Algérie au Processus de Barcelone, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

● Les services de la deuxième sûreté urbaine à Baba Hassen relevant de la circonscription administrative de la sûreté de Draria ont arrêté quatre (04) mis en cause, récupéré un véhicule volé et saisi plusieurs sommes d'argent, a indiqué vendredi un communiqué de la sûreté de la wilaya d'Alger.

● La Directrice générale de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Fatima Ouakti, a annoncé vendredi la réception "prochaine" par la PCH d'une quantité du médicament "Lovenox" (anticoagulant) qui fait partie du protocole thérapeutique contre la covid-19.

R.E

Construction de véhicules - concessionnaires

Un mandat de 3 ans pour les membres des commissions de recours

Les membres des commissions de recours relatives à l'activité de construction de véhicules et celle de concessionnaires de véhicules neufs ont été désignés pour un mandat de trois ans, en vertu de deux arrêtés ministériels publiés au journal officiel no 68.

Il s'agit, en premier, de l'arrêté, signé le 9 novembre 2020, portant désignation des membres de la commission de recours relative à l'exercice de l'activité de construction de véhicules.

Cette désignation vient en application des dispositions de l'article 21 du décret exécutif du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules, à la commission de recours relative à l'exercice de l'activité de construction de véhicules, pour un mandat de trois années.

Selon le texte, les membres désignés représentent trois ministères, à savoir l'Industrie, les Finances, le commerce et enfin représentant de la chambre algérienne de commerce et d'industrie.

Signé également le 9 novembre, le second arrêté porte sur la désignation des membres de la commission de recours relative à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, et ce, en application des dispositions de l'article 44 du décret exécutif d'août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, à la commission de recours relative au dispositif de concessionnaires de véhicules neufs, pour un mandat également de trois années.

Cette nouvelle commission est composée de cinq membres, dont trois représentent les ministères de l'Industrie, des Finances et du



Commerce. Un représentant de la chambre algérienne de commerce et d'industrie et une représentante du conseil national de la concurrence sont également membres de la Commission.

Selon l'article 44 de décret exécutif de mois d'août dernier, le mandat des membres de la commission de recours cesse, automatiquement, avec la cessation de leurs fonctions au sein de la structure au titre de laquelle ils ont été désignés.

Les deux commissions fixent leur règlement

intérieur et déterminent leur fonctionnement et les modalités de leur saisine dès leurs premières réunions. Ce règlement intérieur est approuvé par le ministre de l'industrie.

Chaque commission se prononce sur les recours introduits dans un délai maximal de 30 jours, à compter de la date de réception du recours par la commission, qui sera soumis au ministre de l'industrie pour statuer en conséquence et notifier à l'opérateur la décision définitive.

LE DOLLAR LESTÉ PAR L'APPÉTIT DU MARCHÉ POUR LE RISQUE

L'euro reprenait vendredi son ascension face au billet vert, valeur refuge délaissée par les cambistes, qui privilégient des actifs plus risqués. Vers 19H00 GMT (20H00 à Paris), l'euro gagnait 0,36% face au dollar, à 1,1956 dollar pour un euro. L'euro a repassé tranquillement le cap des 1,19 dollar dans les dernières séances, sans qu'il y ait un

grand mouvement des marchés et alors que certaines informations auraient pu peser sur la monnaie européenne", a souligné You-Na Park-Heger, analyste chez Commerzbank. L'euro avait légèrement reculé jeudi face au dollar.

Le compte-rendu de la dernière réunion de la Banque centrale européenne (BCE), publié

jeudi après-midi, a renforcé l'idée que l'institution allait augmenter son soutien à l'économie de la zone euro lors de sa réunion de décembre. "L'euro est également vulnérable au conflit sur le budget de l'Union européenne", auquel la Pologne et la Hongrie ont mis leur veto la semaine dernière.

LES BOURSES EUROPÉENNES TOUJOURS PLUS RASSURÉES SUR L'AVENIR

Les Bourses européennes ont terminé en hausse vendredi, les perspectives continuant de s'éclaircir pour 2021. Paris a gagné 0,56%, Francfort 0,37% et Londres 0,07%. Ces trois places ont légèrement progressé sur l'ensemble de la semaine. Les cinq séances ont été marquées par "une baisse générale de la volatilité sur les différentes

classes d'actifs et une poursuite du rattrapage des sociétés les plus affectées par la pandémie", relèvent les analystes d'Edmond de Rothschild. Aux Etats-Unis, l'indice de la peur, le VIX, qui montre la volatilité des marchés, est passé sous la barre des 20 pour la première fois depuis mars. Fermés jeudi, les marchés américains n'étaient ouverts que

jusqu'à 18H00 GMT vendredi, au lendemain de Thanksgiving. Selon des résultats provisoires à la clôture, le S&P 500 est monté de 0,24% à 3.638,35 points et le Nasdaq a gagné 0,92% à 12.205,85 points. Le Dow Jones, qui a clôturé pour la première fois au-dessus des 30.000 points mardi, a pris 0,13% à 29.910,37 points. R.T

Matières premières

MÉTAUX ET COTON AU PLUS HAUT, L'OR DÉLAISSÉ

Les cours des métaux industriels cotés au London Metal Exchange (LME) étaient particulièrement bien orientés cette semaine, portés par les annonces de plusieurs laboratoires pharmaceutiques travaillant sur un vaccin contre le Covid-19 laissant entrevoir une reprise solide de la croissance mondiale. Les espoirs de campagnes de vaccination massives contre le Covid-19, qui devraient commencer avant la fin de l'année, ont été confortés dès lundi matin par l'annonce du laboratoire britannique AstraZeneca.

"Soutenus par la bonne santé le climat positif qui règne sur les marchés financiers, les prix des métaux de base continuent de progresser", a constaté Daniel Briesemann, analyste

de Commerzbank.

C'est le cas du cuivre, qui a atteint vendredi 7.520 dollars la tonne, un niveau de prix plus vu depuis mai 2013.

L'aluminium a touché quant à lui un plus haut depuis octobre 2018, à 2.003,50 dollars la tonne. Le plomb et le nickel retrouvaient eux des sommets depuis la fin d'année dernière, l'étain et le zinc depuis l'été 2019.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7.499,50 dollars vendredi à 16H50 GMT (17H50 à Paris), contre 7.277,50 dollars le vendredi précédent à la clôture.

L'aluminium valait dans le même temps 1.997,50 dollars la tonne, contre 1.993,00

dollars sept jours plus tôt.

L'or a poursuivi son plongeon et est passé vendredi sous le seuil des 1.800 dollars l'once, un seuil plus atteint depuis juillet. Le métal jaune avait profité depuis le début de l'année de l'aversion au risque des marchés provoqué par la pandémie de coronavirus, et était monté début juillet à son plus haut historique, à 2.075,47 dollars.

Vers 16H55 GMT, l'once d'or s'échangeait pour 1.784,50 dollars, contre 1.870,99 dollars le vendredi précédent, et le platine coûtait 969,00 dollars l'once, contre 950,40 dollars l'once le vendredi précédent.

A.R

Inflation

Un taux annuel moyen de 2,2% à fin octobre 2020

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,2% à fin octobre dernier, a-t-on appris auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à octobre 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de novembre 2019 à octobre 2020 par rapport à la période allant de novembre 2018 à octobre 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois d'octobre 2020 par rapport à celui du mois de septembre 2020, est de +1,7%, a indiqué l'Office.

En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 3,4%, conséquence d'une augmentation des prix des produits agricoles frais (+6,4%)

Cette hausse des produits agricoles frais est induite par l'augmentation des prix de l'ensemble des produits relevant de cette catégorie, notamment, la viande de poulet (+31,5%), les fruits frais (18,2%), les œufs (6,8%), les légumes (+3,3%) et la pomme de terre avec (9,1%).

Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,6% durant le mois d'octobre dernier et par rapport au mois de septembre 2020, selon l'organisme des statistiques. Cette variation haussière est due au relèvement des prix d'un certain nombre de produits, essentiellement la semoule avec +6% et les pâtes alimentaires avec 11,1%. Les prix des produits manufacturés ont enregistré un taux de +0,5%, alors que ceux des services se sont caractérisés par une stagnation.

Par groupe de biens et de services, les prix du groupe divers ont connu une hausse de 1,3%, ceux du groupe «habillement chaussures» ont enregistré une hausse de 0,5%, le reste des biens et services s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations.

Durant les dix premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation ont connu une hausse de 2,2%, malgré une légère baisse de 0,2% des biens alimentaires, induite, notamment, par un recul de près de 1,2% des prix des produits agricoles frais.

Cette variation haussière enregistrée durant les dix premiers mois de 2020 s'explique par des hausses de +0,8% des produits alimentaires industriels, de +5,2% des biens manufacturés et de +1,8% des services. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

Energies renouvelables Le CEREFÉ publie son premier rapport annuel

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) vient de publier son premier rapport annuel dans lequel il présente la situation énergétique en Algérie avec une nouvelle approche en vue d'élaborer une stratégie nationale de transition énergétique. Intitulé "Transition énergétique en Algérie: Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables", le rapport du CREFE, dont l'APS a obtenu une copie, est réparti sur trois parties consacrées, respectivement, à "l'évolution du mix énergétique dans le monde et les leçons à tirer", "l'historique et état des lieux des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Algérie", et à une "contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de transition énergétique adaptée à l'Algérie".

"L'élaboration de ce rapport s'inscrit donc en parfaite harmonie avec la vision du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, qui accorde une place importante à la transition énergétique selon la triptyque d'un renouvellement économique basé sur la sécurité alimentaire, la transition énergétique et l'économie numérique", lit-on dans le rapport. Il s'agit d'une analyse "sereine" menée sur la base de données "assez actualisées" et reflétant au mieux la réalité du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le pays, dans l'objectif d'évaluer le chemin parcouru à ce jour dans le domaine et tirer les enseignements qui s'imposent. Dans ce cadre, le Commissariat a mené diverses réflexions "afin de ne pas reproduire

les mêmes schémas d'échec", et tracer la ligne directrice qu'il entend suivre en vue de coordonner la mise en œuvre concrète des actions planifiées, en faisant participer les parties prenantes, publiques ou privées, intéressées par leur exécution, lit-on dans le rapport. Un message du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a été publié dans ce rapport, et qui souligne la détermination du gouvernement à instaurer un modèle énergétique durable et à asseoir les fondements d'une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales. Dans ce message, M. Djerad réitère notamment les engagements du gouvernement en matière de développement des énergies renouvelables, de mobilisation des financements nécessaires, de soutien aux activités industrielles dans le secteur de l'énergie et d'encouragement à toute action permettant une optimisation accrue de la

consommation interne de l'énergie. Placé auprès du Premier ministre, le CEREFÉ est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargé d'élaborer les instruments de prospective à moyen et long terme en vue d'anticiper les grandes mutations énergétiques et contribuer à la définition des grandes orientations de la politique nationale de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. En tant qu'organe indépendant, le CEREFÉ est également chargé d'évaluer la politique nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et les outils mobilisés pour sa mise en œuvre, et proposer toute mesure de nature à l'améliorer. Le CREFE est dirigé, depuis sa création fin 2019, par le Prof. Noureddine Yassaa.

FEYSEL.K

L'industrie pétrolière nécessitera 12.600 mds USD sur 25 ans (Barkindo)

Le secrétaire général de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Sanusi Barkindo, a estimé que l'industrie mondiale du pétrole aura besoin d'environ 12.600 milliards de dollars d'investissements pour maintenir son efficacité en matière d'innovation et de production au cours des 25 prochaines années.

"En ce qui concerne l'avenir, nos projections pour l'industrie pétrolière montrent que des investissements d'environ 12.600 milliards de dollars seront nécessaires en amont, à mi-chemin et en aval d'ici 2045", a déclaré à la presse M. Barkindo lors de la vidéoconférence du forum "Crescent Ideas" sur les perspectives énergétiques mondiales. "Pour y parvenir, il est très important que les discussions politiques sur l'énergie et les investissements restent inclusives et soutiennent un portefeuille diversifié



changements qui s'imposent, a-t-il souligné.

Si le dirigeant insiste sur l'urgence de réformer, il est très peu optimiste sur la résilience du segment du raffinage pour traverser cette crise. Selon lui, il faut s'attendre à une vague de fermetures de raffineries dans le monde entier au cours des prochaines années. Ceci, à mesure que de nouvelles capacités énergétiques sont développées. Il estime que le raffinage sera le segment qui sera le plus frappé

par les premiers changements structurels. Toutefois, M. Barkindo a rappelé que le World Oil Outlook de l'OPEP montrait que les dépenses d'investissement en amont pourraient chuter de plus de 30 % rien qu'en 2020, mais a maintenu que le pétrole brut continuera d'être incontournable dans le mix énergétique mondial, au cours des 25 prochaines années.

d'options énergétiques", a-t-il relevé. Et d'ajouter que "désormais dos au mur, l'industrie ne peut aller de l'avant sans un capital adéquat pour maintenir son leadership historique". Vu le développement des énergies propres, on estime que la croissance de la demande pétrolière devrait reculer de 70 % au cours des 30 prochaines années, d'où l'urgence pour l'industrie pétrolière de s'adapter aux

Benziane donne le coup d'envoi d'une campagne de reboisement au niveau des structures universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a donné samedi le coup d'envoi d'une campagne de reboisement au niveau des structures universitaires et de recherche, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de reboisement, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre de l'Enseigne-

ment supérieur a donné, depuis l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI) d'Oued Smar, "le coup d'envoi d'une campagne de reboisement au niveau des établissements universitaires et de recherche", a précisé le communiqué. Cette opération qui a vu la participation des cadres du ministère et nombre de responsables d'établissement universitaires et de re-

cherche d'Alger s'inscrit dans le cadre du programme national de reboisement, a ajouté la même source. A cette occasion, une dizaine de plants ont été mis en terre dans les espaces de l'ESI, l'opération devant se poursuivre pour toucher toutes les structures universitaires au niveau national.

Vente promotionnelle (Black Friday) en absence du respect des mesures préventives/Covid-19 la direction du commerce met fin à des dépassements au Centre commercial de Bab Ezzouar

Les services de la direction du commerce de la wilaya d'Alger sont intervenus, vendredi en urgence, accompagnés des services de la sûreté de Dar El Beida, pour mettre fin à des dépassements au Centre commercial de Bab Ezzouar (Est d'Alger) où une violation des mesures préventives contre le Coronavirus a été enregistrée, a indiqué un communiqué de la direction.

"Les services de la direction, en collaboration avec les services de sécurité et les services de la circonscription administrative de Dar El Beida, ont pris les mesures juridiques nécessaires à l'égard de cet espace commercial qui a organisé, vendredi, une vente promotionnelle

(Black Friday), attirant des centaines de citoyens en l'absence du respect des mesures préventives adoptées par le gouvernement", selon le communiqué.

Les agissements auxquels s'est livré le centre commercial de Bab Ezzouar constituent "une infraction" au décret exécutif N 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, a indiqué la même source.

L'opérateur économique doit obtenir, selon les dispositions de ce décret, une autorisation préalable pour pou-

voir procéder à ces opérations de vente, a rappelé la direction du commerce, relevant que l'octroi des autorisations liées à ce type de ventes est suspendu conformément aux dispositions du décret exécutif n 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19).

Dans ce cadre, la direction a rappelé à l'ensemble des commerçants, notamment ceux des grandes surfaces, "la nécessité de respecter les mesures préventives décrétées par le Gouvernement", mettant en garde contre le non respect de ses mesures qui expose l'opérateur économique aux peines prévues par la loi".

Samir.t

Conjoncture : Un objectif d'efficacité économique

Le nouveau modèle de croissance, que le gouvernement compte mettre en place dès l'année prochaine, obéit à des paramètres et conditionnalités dictés par la nature des objectifs à atteindre, mais aussi par rapport aux défis à relever dans le sillage de la démarche portant transition économique telle que consacrée dans le programme des pouvoirs publics. Une stratégie qui sera basée, a souligné, mardi dernier le ministre des Finances lors de sa réponse aux questions des sénateurs, dans le cadre du débat sur le PLF-2021, sur une exploitation optimale des ressources dont dispose le pays. Cette vision requiert, en priorité, a-t-il dit, une adaptation des textes économiques aux exigences de la phase à venir et une perception renouvelée du développement qui devra prendre en compte un élément essentiel et déterminant, à savoir la poursuite de la rationalisation des dépenses de l'Etat à moyen terme, à la lumière des données sur la conjoncture actuelle. Le ministre des Finances a précisé, à ce titre, que la commande publique continuera à être le moteur de l'économie jusqu'en 2023, en attendant de trouver les ressources d'appoint nécessaires au financement de la croissance. Dans cette optique, le nouveau modèle économique accorde un intérêt particulier aux secteurs censés concourir à la création de valeur ajoutée, soutenir l'effort de maîtrise des dépenses publiques pour un usage efficient et ciblé des ressources de l'Etat. Aussi, le plan du gouvernement, censé préserver le caractère social de l'Etat, a insisté M. Aymen Benabderahmane, accorde une importance particulière à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre de l'objectif de transition et de l'efficacité énergétique, au développement de l'économie numérique, les start-up devant constituer la locomotive dans la construction de l'économie du savoir, ainsi qu'à l'exploitation des gisements miniers dont recèle notre pays, dans le cadre de la politique de diversification économique. Un modèle qui préconise également de soumettre toute nouvelle inscription de programmes d'équipements publics, jusqu'en 2023, à une classification par ordre de priorité et selon le critère de rentabilité des projets à réaliser, à moyen terme. Des investissements qui dépendront également des moyens financiers de l'Etat et qui répondront à une nécessité économique extrême, avait précisé le Premier ministre du pays. En conséquence, la stratégie du gouvernement tend à encourager les investissements hors hydrocarbures, notamment à travers le partenariat entre les secteurs public et privé dont la finalité consiste à alléger la pression sur le budget de l'Etat et recourir ainsi au financement par le marché. Un mécanisme qui, en effet, permettra la réalisation et la gestion de structures publiques à travers le concours des moyens financiers du secteur privé, en contrepartie des revenus d'exploitation au profit de ce dernier. Dans le même ordre d'idées, la vision du gouvernement vise à consolider le cadre régissant la création d'entreprises en renforçant notamment la mise à niveau des petites et moyennes entreprises sans distinction entre secteurs public et privé. A ce titre, a indiqué le ministre des Finances, l'Etat encourage l'option du PPP pour optimiser le rendement de l'économie nationale et améliorer le niveau de la production dans tous les secteurs d'activités. En définitive, le nouveau modèle économique plaide pour une nouvelle gouvernance du système financier public à la faveur des réformes engagées à ce niveau. Une réforme censée contribuer à la compétitivité de l'économie nationale grâce à l'amélioration des instruments de la gestion bancaire et fiscale, mais aussi à une conduite rationnelle de la politique budgétaire du pays, dans un contexte singulièrement difficile.

D. A

Nouvelles brèves des wilayas

TISSEMSILT

Quatre membres d'une même famille de la ville de Tissemsilt ont été sauvés d'une mort certaine après avoir été intoxiqués au monoxyde de carbone dans leur domicile, a-t-on appris vendredi de la direction locale de la protection civile.

Les éléments de l'unité principale de la protection civile du chef-lieu de wilaya ont porté secours, jeudi soir, à ces quatre personnes, membres d'une même famille, âgés entre 13 et 53 ans, a-t-on indiqué de même source.

Les victimes se trouvaient à l'intérieur de leur domicile, à la cité "El Amel". Elles avaient inhalé ce gaz émanant d'un chauffe-eau défectueux.

Les quatre membres ont été évacués au service des UMC de l'établissement hospitalier public de Tissemsilt pour subir les soins nécessaires.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident, a-t-on ajouté de même source.

ORAN

Un incendie s'est déclaré, jeudi soir, dans un transformateur électrique de la station d'El Braya, commune relevant de la daïra de Oued Tlelat (Oran). L'intervention rapide des éléments de la protection civile a permis de circonscrire le sinistre, a-t-on appris vendredi de ce corps constitué. Sitôt alertés, les services de la protection civile ont mobilisés d'importants moyens humains et matériels pour maîtriser le feu et empêcher sa propagation dans les autres installations de la station.

Plusieurs communes et agglomérations de Sidi Chami et de haï Nedjma ont été privées d'électricité suite à cet incendie. Les équipes techniques de la Sonelgaz ont rapidement rétabli le courant électrique dans la soirée.

Le wali d'Oran avait chargé une commission, présidée par le directeur local de l'énergie, pour suivre et coordonner les travaux de remise en marche de la centrale électrique, a-t-on indiqué.

MEDEA

Une première expérience de culture du colza a été lancée récemment au niveau de l'exploitation agricole "Tahar Boussahoua", située dans la commune d'El-Omaria à 40 km à l'est de Médéa.

L'expérience est menée sur de petites parcelles de terres incultes, choisies spécialement pour abriter ce type de culture, eu égard à ses nombreux avantages, en particulier la contribution de la plante du colza dans l'amélioration de l'état organique des sols, dans la réduction des effets d'érosion, la rupture du cycle des maladies qui touchent les céréales et son attractivité pour les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles, a-t-on expliqué. Le choix de la culture de ce type de plante oléagineuse est dicté par l'impératif de "réduire la facture des importations des huiles, diversifier la production oléagineuse, dominé essentiellement par l'huile d'olive, permettre l'émergence d'une industrie agroalimentaire pourvoyeuse de richesse et de main d'œuvre et mettre en valeur, grâce aux avantages de cette plante, les hectares de terres incultes sous exploitées, à défaut d'une bonne prise en charge.

(A.P)

Tamanrasset

Les autorités locales s'enquêtent des attentes des habitants de Tin-Zaouatine

L'identification et la prise en charge des attentes des habitants de la région frontalière et enclavée de Tin-Zaouatine a été au centre d'une visite jeudi des autorités de la wilaya de Tamanrasset. Amorcée au village de Toundert (80 km de Tin-Zaouatine), notamment la zone à vocation pastorale de "Inouzal", la tournée a été l'occasion de s'enquérir des doléances de sa population nomade, articulées, en plus des besoins en couverture sanitaire et groupements scolaires pour le primaire, autour du soutien des éleveurs, la réalisation de puits pastoraux et de forages d'irrigation, et l'envoi d'équipes vétérinaires pour le traitement du cheptel (camelin et ovin notamment). Des doléances que les autorités de la wilaya se sont engagées à entamer prochainement leur prise en charge entières, à travers l'adoption des procédures nécessaires à leur concrétisation. Le village enclavé de Toundert a été l'autre localité visitée et dont les préoccupations des habitants concernent, entre autres, l'impulsion de l'activité agricole, le soutien des filières agricoles et l'accompagnement des bénéficiaires de la concession agricole pour leur permettre de travailler leurs terres, dans le but de satisfaire les besoins locaux et faire de la région un pôle agricole, selon des membres de l'association "Tililelt" spécialisée dans l'agriculture et l'élevage.

Les doléances portent aussi sur la révision des modes d'approvisionnement de ces zones



éloignées en produits alimentaires à partir de Tamanrasset, et faciliter pour cela les procédures de transport de marchandises pour les commerçants locaux.

Au chef lieu de daïra de Tin-Zaouatine (500 km de Tamanrasset), et pour améliorer la prise en charge des élèves issus de zones éloignées, une opération sera lancée pour l'équipement d'une cantine d'une capacité de 200 repas au niveau du nouveau groupement scolaire de la cité "5 juillet", actuellement en phase d'achèvement des travaux, tout comme l'est un autre groupement scolaire de 6 classes devant entrer en exploitation dans une dizaine de jours, selon les explications fournies à la délégation de wilaya. Sur un autre registre, le projet de marché de proximité en cours de réalisation (30% d'avancement) à Tin-Zaouatine et comprenant 18 locaux et 12 carrés de vente de fruits et légumes, est appelé à améliorer les activités commerciales dans la région. Une opération de

réhabilitation de l'éclairage public y est également en cours et touche les différents quartiers du chef lieu de la daïra, où des orientations ont été données pour accélérer la finalisation du projet et éliminer les "points noirs", notamment le long de la bande frontalière. Inspectant, par ailleurs, le site devant accueillir un hôpital de 60 lits à Tin-Zaouatine, le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, a insisté sur l'accélération des procédures pour entamer les travaux de cet "important" projet "très attendu

par la population pour l'amélioration de la prise en charge sanitaire dans la région". Les pouvoirs publics accordent un grand intérêt à la région de Tin-Zaouatine, et tout sera fait pour lever les contraintes en vue de concrétiser son développement, et ce à travers le lancement des projets retenus en sa faveur sur les différents programmes de développement", a souligné le wali. Toujours en matière de désenclavement, l'autre point inspecté est la seconde tranche de 207 km restante du projet de route reliant Tamanrasset et Tin-Zaouatine, d'un cout de 6 milliards DA et scindée en cinq (5) lots, dont certains accusent un retard. Le chef de l'exécutif de wilaya a mis l'accent, à cet égard, sur l'accélération des travaux et la livraison de ce projet "vital" appelé à contribuer au désenclavement de cette région frontalière et à l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

AFEFE

Sûreté nationale

2124 affaires criminelles et arrestation de 2181 mis en cause durant novembre courant

Les services de la Sûreté nationale spécialisés dans la lutte contre toutes les formes de criminalité ont élucidé durant novembre courant 2124 affaires donnant lieu à l'arrestation de 2181 suspects impliqués dans plusieurs opérations criminelles dont des agressions corporelles par arme blanche, port d'arme prohibées, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale. "Dans le cadre des efforts de la police dans la lutte contre la criminalité urbaine, sous toutes ses formes, les services de la Sûreté nationale ont enregistré durant le mois de novembre dernier 2124 affaires liées aux agressions corporelles par arme

blanche, au port d'armes blanches prohibées et ce suite aux interventions des éléments de la police et ses différentes unités opérationnelles dans leurs secteurs de compétence à travers le territoire national donnant lieu à l'arrestation de 2181 suspects", a précisé la même source. Sur 2124 affaires criminelles 1324 affaires sont liées à des crimes de port d'arme blanche prohibée, 809 affaires d'agression par arme blanche, a noté la même source relevant une baisse de 173 affaires d'agression par arme blanche et une baisse de 539 affaires d'agression par arme blanche par rapport au mois d'octobre. 1949 des affaires enregistrées durant le mois d'oc-

tobre ont été commises individuellement tandis que 175 affaires ont été commises en groupes criminels. Ces affaires ont enregistré une baisse à travers le territoire national par rapport à septembre dernier. Une baisse de 707 a été enregistré dans le nombre des affaires et de 976 du nombre des personnes impliquées, a .La Direction générale de Sûreté nationale (DGSN) met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548, celui de secours 17 et la ligne 104, ou encore ses pages page sur Facebook et Twitter de la DGSN demeurent à la disposition des citoyens 24h/24h", a conclu le communiqué.

AMINE.T

Tizi-Ouzou

54 millions DA pour indemniser des sinistrés des incendies

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de 54 millions DA pour l'indemnisation des sinistrés des incendies ayant touché la région durant l'année en cours, a-t-on appris du conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohand. Indemnisation de quelque 684 sinistrés recensés se fera par la distribution de plants pour la réfection et des pailles pour l'opération de régénération des oliviers, figuiers et cerisiers en fonction des

pertes enregistrées, a souligné M. Ould Mohand. Par ailleurs, l'indemnisation des apiculteurs, dont les exploitations ont été endommagées ou détruites par les incendies, est, cette année, du ressort de la direction des Services agricoles (DSA), a, en outre, précisé le responsable. S'agissant des incendies ayant touché la wilaya le mois de novembre en cours, dont un feu recensé au niveau du domaine forestier et trois dans le domaine privé, ayant ravagé

une surface de sept hectares de couvert végétal, il a indiqué que "l'opération de recensement des dégâts pour l'indemnisation des sinistrés est toujours en cours". M. Ould Mohand a rappelé que la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré en 2020, quelque 372 feux ayant détruit 5 861 ha de couvert végétal, dont 2 120 dans le domaine forestier, 3 000 ha de broussailles ainsi qu'une surface de 571 ha d'arbre fruitiers.

Q.H

Arrestation d'un dangereux criminel dans un quartier populaire Ghardaia (sûreté de wilaya)

Un "dangereux criminel" a été arrêté dans un quartier populaire à Ghardaïa à l'issue d'une opération de grande ampleur de la police, indique samedi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'individu âgé de 26 ans qui faisant l'objet de plusieurs plaintes déposées par des victimes pour coups et blessures, vol à main

armée et destruction des biens d'autrui, a été interpellé "difficilement" avant d'être maîtriser par les éléments de la sûreté de Ghardaïa, précise le communiqué.

Lors de la perquisition menée au sein de la maison du suspect, menée sous l'autorité du procureur de la république près le tribunal de Ghardaïa, les forces de l'ordre ont découvert des armes blanches (sabres,

couteaux, ciseaux et cisaille) et ont saisis une quantité de psychotropes, ajoute le même document. En garde à vue, l'individu devrait être présenté devant le juge instructeur pour six (6) affaires portant sur "coups et blessures, vol à main armée, destruction des biens d'autrui, agression et détention des psychotropes", selon la même source.

A.E

SOUK AHRAS 7 écoles primaires dotées d'un système d'énergie solaire



Les services de la commune de Souk Ahras ont doté (7) sept écoles primaires d'un système d'énergie solaire dans le cadre d'une première expérience en la matière, a indiqué samedi le président de l'assemblée populaire communale (P/APC) de cette collectivité, Mostefa Rouaïnia. L'opération qui a nécessité 30 millions de dinars sur le budget de la commune concernera au total 15 écoles primaires, a précisé le même responsable, assurant

que l'objectif est de contribuer à la transition vers une énergie propre, non néfaste à l'environnement et réduire parallèlement les charges financières occasionnées par les factures d'électricité. Selon la même source, la commune a également consacré 70 millions de dinars, dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour équiper les poteaux d'éclairage public de plusieurs axes routiers en lampes économiques, à l'instar de la RN

16 sur une distance de 3 km, ainsi que la route menant à Ouled Driss sur 3 km également en passant par la cité Hama Loulou. Un éclairage public à l'énergie solaire a été en outre mis en service le long de la route menant de la cité 400 logements de la ville de Souk Ahras en direction de la commune de Zaârouria en passant par le cimetière des choudhada sur une distance de 2,5 km, a indiqué le même responsable.

(A.P)

Centrafrique/législatives

Les candidatures de membres de groupes armés invalidées par la justice

Les candidatures de membres de groupes armés pour les élections législatives du 27 décembre en Centrafrique ont été rejetées vendredi par la Cour constitutionnelle centrafricaine qui estime qu'elles risquent de "porter gravement atteinte à la sincérité du vote". "Considérant que la seule présence de membres de groupes armés toujours actifs comme candidats aux législatives est de nature à porter gravement atteinte à la sincérité du vote, il y a lieu pour la Cour constitutionnelle d'écarter les candidatures des membres des groupes armés", a expliqué la Cour dans son arrêt, cité par des médias. Les violences ont significative-

ment baissé depuis la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et 14 groupes armés en février 2019, mais les deux tiers du territoire centrafricain sont encore occupés par des milices. Quelque 78 candidatures sur un peu plus d'un millier ont été invalidées vendredi par la Cour constitutionnelle. Les membres de groupes armés actifs, issus aussi bien de l'ex-Séléka ou des antibalaka, ont vu leurs candidatures rejetées. Plusieurs responsables de milices recherchés ou condamnés par la justice pour "associations de malfaiteurs, détournements ou crimes de guerre" ont également été écartés.

Certains candidats du parti au pouvoir,

le Mouvement Coeurs Unis (MCU) du président Faustin Archange Touadera, candidat à un second mandat à la présidentielle de décembre, ont également vu leurs dossiers invalidés pour des faits de corruption ou encore d'"incitation à la haine". Le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, briguera un second mandat en décembre. Son principal adversaire, l'ancien président François Bozizé arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 2001 et soupçonné d'avoir soutenu les milices antibalaka pendant la crise de 2013, pourrait également voir sa candidature rejetée par la Cour constitutionnelle.

A.R

Oum El Bouaghi

L'OAPTAT LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE DE PLANTATION DE 100.000 ARBUSTES

Une campagne nationale de reboisement a été lancée samedi à partir d'Oum El Bouaghi par l'Organisation algérienne pour le patrimoine, le tourisme et l'artisanat traditionnel (OAPTAT), visant à planter 100.000 arbustes à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué son président, Tarek Salhi. Placée sous le slogan "L'arbre, patrimoine de notre nation, le tourisme notre patrie", cette campagne a débuté par la

mise en terre de 200 arbustes à l'université Larbi Ben M'hidi avec le concours des services de la conservation des forêts et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2021, a déclaré la même source à l'APS.

"Il s'agit de planter 100.000 arbres dans les 16 wilayas où l'OAPTAT compte des bureaux, et ce, avec le concours de la société civile et des services des forêts", a précisé M. Salhi qui a inscrit cette initiative qui cible des sites ur-

bains et forestiers dans le cadre de la contribution à la promotion du tourisme domestique.

Cette campagne intervient également pour remédier aux atteintes portées contre le patrimoine forestier dont les incendies ayant touché ces derniers jours plusieurs wilayas, a-t-il ajouté, précisant que l'OAPTAT a institué un prix qui sera décerné au bureau de wilaya qui plantera le plus grand nombre d'arbustes.

El Tarf

ARRESTATION DE DEUX PASSEURS À EL CHATT (SÛRETÉ DE WILAYA)

Les services de la sûreté de wilaya d'El-Tarf ont mis fin aux agissements de deux passeurs de candidats à l'immigration clandestine au niveau de la commune côtière d'El Chatt, a-t-on appris samedi du chargé de communication de la sûreté de wilaya. Exploitant une information faisant état de la planification de traversées clandestines proposées par deux passeurs issus

de la même famille, dont un récidiviste, les services compétents ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier les présumés coupables, a déclaré le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Agés entre 20 et 30 ans, les deux mis en cause qui proposaient des traversées illégales par voie maritime, ont été appréhendés suite à l'arrestation d'un candidat à l'immigration clandestine qui a fait état

du recours aux "services" proposés par les deux frères en contrepartie de sommes conséquentes, a-t-on précisé. Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Dréan qui les a poursuivis pour planification de traversées clandestines, les deux passeurs ont été placés sous mandat de dépôt, a conclu la même source.

O.P

Naama

Raccordement de plus de 1700 foyers au réseau de gaz naturel depuis le début d'année

Plus de 1.700 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Naama dans les 10 mois de l'année en cours, a-t-on appris samedi de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz. Ces foyers ont été raccordés à travers la réalisation d'un réseau de distribution de 14 kilomètres portant le nombre de clients bénéficiaires de cette énergie à 42.528 dans la wilaya, a-t-on indiqué. La wilaya a relevé une nette évolution en termes de distribution du gaz. Les différents programmes ont permis de raccorder les communes, les villages et les sites classés zones d'ombre où cette énergie est nécessaire à l'investissement agricole et industriel, a-t-on souligné.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation lancée en novembre et s'étalant jusqu'à mars prochain se poursuit à travers les 12 communes de la wilaya de Naama, pour donner des conseils et des orientations sur l'usage sécurisé du gaz naturel, à travers notamment les cités d'habitation nouvellement raccordées, les marchés, les écoles et les mosquées, entre autres.

(A.P)

M'sila

Réception "avant fin 2020" de 76 projets au profit des zones d'ombres (wilaya)

Au total, 76 projets consacrés au développement des zones d'ombre à M'sila seront réceptionnés "avant fin 2020", ont rapporté samedi les services de la wilaya.

Repartis sur plusieurs communes de la wilaya, ces projets concernent les ressources en eau, la viabilisation, l'extension des réseaux de l'électricité et du gaz naturel, la santé, et la jeunesse et les sports, ont précisé les mêmes services, ajoutant qu'une enveloppe financière estimée à plus de 800 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces projets.

Après réception, ces projets contribueront à améliorer le cadre de vie des habitants des zones d'ombre, à les désenclaver et à encourager les jeunes entrepreneurs à développer leur projets au niveau de ces mêmes zones notamment, ont expliqué les services de la wilaya, faisant état de la réception de 252 projets depuis janvier dernier.

La wilaya de M'sila a bénéficié d'un total de 1 347 projets au profit de la population de 706 zones d'ombre, a-t-on rappelé de même source, indiquant que leur réalisation a nécessité la mobilisation de 13, 420 milliards de dinars.

Depuis le début de l'année 2020, les services de la wilaya ont pris en charge financièrement 508 projets en mobilisant une enveloppe financière de plus de 6 milliards de dinars, a-t-on conclu.

A.R

Nâama

Un mort et 4 blessés dans un accident de la route à Labyodh

Une personne est morte et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit du vendredi à samedi, dans la commune de Labyodh (wilaya de Nâama), ont indiqué les services de la protection civile. L'accident, qui a eu lieu au niveau de la Route Nationale N 6, à 17 km au nord de la commune de Labyodh, suite au renversement d'une voiture, qui a fini sa chute dans une mare d'eau, entraînant la mort d'un homme (53 ans) et causant des blessures à quatre autres personnes, a-t-on précisé.

La dépouille de la victime a été transférée à la morgue de l'établissement public hospitalier "les frères Chenafa" de Mecheria, a fait savoir la même source, ajoutant que les quatre blessés ont été transférés au même établissement. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

A.K.

Illizi : Plus de 17.690 sites archéologiques recensés



Classé en 1982 sur la liste du patrimoine universel par l'Unesco, le parc culturel du Tassili N'Ajjer s'étend sur une superficie de 138.000 km² renfermant une multitude de sites géologiques et de gravures rupestres.

Un travail de quatre années a permis de répertorier pas moins de 17.692 sites archéologiques à travers le territoire du Parc culturel du Tassili N'Ajjer (wilaya d'Illizi), a-t-on appris mardi auprès des services de l'Office national du Parc culturel du Tassili (ONPCT).

Pilotée par le département technique d'inventaire et des études, cette opération a donné lieu au recensement de 9.791 sépultures et monuments funéraires, 1.814 sites d'arts rupestres et 4.754 sites en surface, en plus de 1.333 sites répertoriés cette année lors de six (6) missions entreprises dans les régions de Oued-Samen, Bordj El-Haouès et Bordj Omar-Idriss, a précisé le chef du département de conservation du patrimoine culturel et naturel à l'ONPCT. Retenue dans le cadre du programme de recensement du patrimoine culturel du parc,

l'opération a permis la couverture jusque-là de 20% de la superficie du parc culturel du Tassili N'Ajjer, a indiqué M. Assak Wakafi Cheikh, ajoutant qu'une session de formation a été initiée la semaine dernière en direction des agents de recensement du patrimoine dans le but de promouvoir les activités de prospection et de recensement naturel au niveau du parc du Tassili.

La session a porté sur la vulgarisation et l'utilisation des appareils de localisation des sites archéologiques dans différentes conditions naturelles.

Le même responsable a fait part de la création, sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, de cinq parcs culturels nationaux, en l'occurrence ceux du Tassili N'Ajjer (Illizi), de l'Ahaggar (Tamanrasset), du Touat-Gourara (Adrar et Timimoune), de Tindouf et de l'Atlas Saharien dont le territoire couvre six wilayas.

Ce travail de longue haleine, qui, pour l'instant n'a couvert que le cinquième de l'immense Parc culturel du Tassili N'Ajjer, a montré l'importance du recensement et de la cartographie de cet inestimable patrimoine.

Festival virtuel du film à domicile d'Annaba : 16 courts métrages en lice



Seize courts métrages issus de onze pays prendront part à l'édition de novembre au concours du Festival virtuel du film à domicile (Domum Festival) d'Annaba, a-t-on appris auprès du responsable de la cellule de communication, Slimane Refes. Les courts métrages mis en ligne sur la plate forme numérique du Festival international ont été produits par des jeunes cinéastes amateurs venus notamment d'Algérie, d'Irak, de Tunisie, du Liban, du Sultanat d'Oman, de Turquie, d'Egypte, du Maroc et d'Iran, a précisé la même source, ajoutant que cette édition a connu la participation pour la première fois

de deux nouveaux pays depuis le lancement de cette manifestation culturelle, à savoir la Libye et le Portugal. Les œuvres choisies dévoilées ont été mises en ligne jeudi par une commission de sélection présidée par l'artiste algérienne Zahra Al Ajami, a fait savoir le même responsable, annonçant que les lauréats de cette huitième édition seront connus et consacrés par de nombreuses distinctions le 1er décembre prochain par un jury présidé par le cinéaste marocain Bouchaib El Messaoudi, a-t-on indiqué. Slimane Refes a annoncé également le début du Festival d'Atlanta, capitale de l'Etat de Géorgie aux Etats Unis, en collabo-

ration avec la plate forme numérique du court métrage international qui a vu une forte participation algérienne. Par ailleurs, une convention de partenariat et de coopération a été signée entre la direction du festival de la plate forme numérique du court métrage international d'Annaba et le festival El Aouda El Cinéma (Le retour cinématographique international) de la bande de Ghaza en Palestine. Lancé au début du mois courant, le festival virtuel du court métrage d'Annaba est organisé à l'initiative du cinéaste Dalil Belkhouidir avec le concours de la direction de la culture.

B. G.

Semaine de la cuisine italienne dans le monde

Une édition virtuelle très gourmande

Dans la perspective de divulguer les excellences de la cuisine italienne, mais aussi les traditions et les valeurs liées à la diète méditerranéenne, la 5e édition de la «Semaine de la cuisine italienne dans le monde» a été lancée, le 23 novembre. Cette nouvelle édition est entièrement numérique, diffusée dans 150 pays, dont l'Algérie, et ce en raison de la conjoncture actuelle liée à la Covid-19.

Vu la crise sanitaire actuelle, cette 5e édition se tiendra jusqu'au 29 novembre, en mode virtuel, dans le monde entier. Un riche programme a été tracé sous forme de masterclass et de rencontres, avec en plus des activités diverses et variées diffusées sur les réseaux sociaux : conférences, films, interviews de chefs, recettes quotidiennes réalisées avec des pâtes exceptionnelles... Dans cette optique, l'ambassade d'Italie à Alger, ICE Alger et l'Institut Culturel Italien d'Alger appellent le public algérien à faire part à ces événements. Pour y participer, il suffit de s'inscrire en ligne. Les liens pour l'inscription à chaque initiative seront disponibles sur le site internet de l'ambassade d'Italie à Alger

(https://ambalgeri.esteri.it/ambasciata_algeri/fr/) aussi bien que sur les réseaux sociaux de l'Ambassade (Facebook ; Instagram ; Twitter) de l'ambassade (@italyinalgeria). Pas moins de 6 «masterclasses» en langue anglaise dédiées aux différents produits typiques de la cuisine italienne, y inclus le pain, les pâtes, l'huile d'olive, la pizza et les glaces sont programmés du 23 au 28 novembre sous le thème «Discover Italy through its culinary traditions». Les participants pourront obtenir une attestation de participation. «Diète Méditerranéenne : entre goût, culture et convivialité» a été programmée jeudi dernier. (Webinar langue française en collaboration avec ALMA (École Internationale de Cuisine Italienne) et ESHRA (École Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger)). Les chefs présenteront des produits et des recettes de cuisine italienne dans le cadre du régime méditerranéen, avec une attention particulière pour les pâtes et les huiles. Les organisateurs prévoient le dimanche 29 novembre à 11h00, un webinaire axé sur «Le défi d'une alimentation saine pendant la pandémie de Covid-19 dans une situation de réfugiés prolongée», particulièrement axé sur la menace de malnutrition pendant la pandémie dans les camps de réfugiés en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (Pam) sur la menace de malnutrition pendant la pandémie COVID-19 et les activités de coopération dans les camps sahraoui à Tindouf. Un autre Webinar avec la cheffe algérienne sur les éléments en commun entre la cuisine italienne et la cuisine algérienne, sous le thème «L'Institut Culturel Italien d'Alger en conversation avec Mme Samia Lakhdari» est prévu pour le jeudi 3 décembre prochain à 15h00. Initiée depuis 2016, la Semaine de la Cuisine Italienne dans le monde est un rendez-vous annuel organisé par le ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale italien. Cette initiative gastronomique d'envergure culturelle s'articule chaque année avec plus de 1000 événements sur les cinq continents, dans le but de promouvoir non seulement la cuisine italienne, mais aussi les traditions et les valeurs liés à la diète méditerranéenne.

A.Y

Cinéma

Le film Abou Leila, d'Amine Sidi Boumediene, primé en France

Le long métrage de fiction algérien Abou Leila du réalisateur Amine Sidi Boumediene a reçu récemment le prix «Gérard Frot-Coutaz» du Festival Entrevues de Belfort (France), a-t-on appris auprès de l'équipe du film.

Le prix «Gérard Frot-Coutaz» récompense le meilleur premier film de fiction sorti en salle en 2020.

Coproduction algéro-franco-qatarie de 140 mn, Abou Leila revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes Samir joué par Slimane Benouari et Lotfi campé par Lyes Salem qui traquent, dans le désert algérien, Abou Leila, un dangereux terroriste. Abou Leila explore l'important impact sur la société de la violence et des traumatismes qui y sont liés.

Programmé au 72e Festival de Cannes, en mai 2019, dans la section «Semaine de la critique», Abou Leila est le premier long métrage d'Amine Sidi Boumediene, après ses deux courts métrages, Demain Alger ? et El Djazira. Ce film avait également été projeté dans des festivals en Bosnie Herzégovine, en Tunisie, en Belgique, en Italie ou encore en Egypte.

L'acteur et réalisateur algérien Lyes Salem avait décroché le prix du meilleur acteur pour son rôle dans ce film lors des 30es Journées cinématographiques de Carthage en Tunisie en 2019.

El Tarf

La sensibilisation sur l'importance d'un mode de consommation éco-citoyen soulignée (formateur)



La sensibilisation et l'information sur l'importance d'un mode de consommation éco-citoyen, à même de satisfaire les principaux besoins des citoyens tout en minimisant les impacts sur l'environnement, a été soulignée lors d'une session de formation en ligne, initiée par le ministère de l'Environnement en collaboration avec le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), au profit de journalistes des wilayas d'El Tarf et de Tindouf. Développant la thématique de la production propre et la consommation durable, M. Ouameur Makhoukh, ingénieur formateur au CNFE, a insisté sur l'importance de devenir "un éco-consommateur responsable préservant les mécanismes écologiques nécessaires au développement humain en vue de maintenir, voire améliorer, la qualité de vie des uns et des autres".

La consommation et la production durables ont pour but d'améliorer l'utilisation efficace des ressources tout au long du cycle de vie des produits, a-t-il expliqué, mettant l'accent sur le rôle des entreprises, des chaînes d'approvi-

sionnement et des consommateurs individuels en tant qu'acteurs du développement durable.

La consommation responsable est respectueuse de l'environnement mais aussi de l'équité sociale et économique, a-t-il ajouté, insistant sur l'importance du travail d'information et de sensibilisation du citoyen, qui est "un vecteur de changement".

Aussi, a-t-il signalé, l'urgence de la réduction de notre "empreinte écologique" en modifiant la façon de produire et de consommer les biens et les ressources.

L'intervenant a également relevé l'impact de la valorisation des sous produits ainsi que la récupération et la réutilisation sur place dans la consommation responsable.

Plusieurs concepts, dont "l'eco-efficacité, la prévention de la pollution et la production verte", ont été expliqués par l'intervenant, qui dans ce contexte, a évoqué les efforts déployés dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la production et de la performance environnementale pour le développement socio-économique global.

Les programmes de sensibilisation et de communication ciblant, consommateurs, producteurs et institutions ainsi que les programmes de formation en rapport avec les modes de consommation et production durables (MCPD) 2016/2030 en sus des préoccupations environnementales ont été parmi les autres points développés par l'intervenant. "Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos

enfants", a-t-il tenu à souligner, rappelant que cette 11ème session de formation en ligne a permis de débattre cinq thématiques dans l'objectif de constituer un réseau de journalistes, qui se consacre à la médiatisation et à une meilleure sensibilisation des citoyens autour de thèmes liés à l'environnement. Ouverte dimanche dernier, la session de formation a été clôturée jeudi par un appel à la multiplication de ce type de formation, destinée à approfondir les connaissances en environnement pour un meilleur traitement des sujets en rapport avec ce thème.

K.M

Sidi Bel Abbes : Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19 pour les habitants des régions éloignées

Le commandement de la deuxième région militaire a organisé une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, à travers l'utilisation des tests rapides, en faveur des habitants des régions éloignées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"En application des instructions du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) et dans le cadre de la poursuite de ses missions humaines, en appui à la relation +Armée-nation+, et du renforcement du système sanitaire national, le commandement de la deuxième région militaire a organisé à partir du 26 novembre, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, à travers l'utilisation des tests rapides, en faveur des habitants des régions éloignées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, à l'instar des douars Kerzouta, Feraat



Zit, Redjem Demouche, Bir El Hammam, Marhoum", souligne le communiqué. Dans le cadre de cette campagne, "des examens médicaux ont été assurés aux habitants de ces régions enclavées par une équipe médicale dotée de tous les moyens matériels nécessaires et composée de médecins qualifiés relevant des services de santé militaire de la deuxième région militaire, laquelle a sensibilisé les citoyens à la dangerosité de la pan-

démie et aux moyens de prévention", précise le document. Cette campagne sanitaire a trouvé un écho favorable chez les citoyens qui "ont salué ce genre d'initiatives humaines et exprimé toute leur reconnaissance à l'Armée nationale populaire pour ses efforts nobles visant à prêter main forte aux citoyens et à les soutenir, notamment les habitants des zones frontalières et des régions enclavées", conclut le communiqué.

Sûreté d'Alger : Arrestation de quatre suspects et récupération d'un véhicule volé à Baba Hassan

Les services de la deuxième sûreté urbaine à Baba Hassen relevant de la circonscription administrative de la sûreté de Draria ont arrêté quatre (04) mis en cause, récupéré un véhicule volé et saisi plusieurs sommes d'argent, a indiqué vendredi un communiqué de la sûreté de la wilaya d'Alger.

Selon la même source, l'affaire a été

traitée par les services de la deuxième sûreté urbaine à Baba Hassen relevant de la circonscription administrative de la sûreté de Draria, suite à une plainte déposée par un citoyen concernant le vol de son véhicule. Suite aux investigations menées, les éléments de la police judiciaire ont identifié les quatre mis en cause et récupéré le véhicule volé tout en saisissant plusieurs

sommes d'argents en dinars et en devise.

La même opération a permis la saisie d'un permis de conduire, deux fusil harpon, un fusil de chasse et des comprimés psychotropes. Les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes qui ont ordonné leur mis en détention provisoire.

El Oued : saisie de près de 50.000 capsules de médicaments à effet psychotrope (Sûreté nationale)

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la Sûreté de la wilaya d'El Oued a procédé à la saisie de près de 50.000 capsules de médicaments à effet psychotrope, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Cette opération qualitative a été enclenchée suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'activité d'un suspect à bord d'un véhicule touristique, en possession d'une quantité très importante de produits pharmaceutiques à effet psychotrope", a précisé le communiqué. Après une surveillance, il a été arrêté en possession de 49800 capsules de médicaments à effet psychotrope, a ajouté la source. Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été déféré devant les autorités judiciaires compétentes.

V.B

Covid-19 à Aïn Defla : Plus de 3.540 infractions aux règles préventives recensées en une semaine (Sûreté de wilaya)

Les services de sécurité de Aïn Defla ont recensé du 19 au 26 novembre en cours 3.543 infractions aux règles préventives liées à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les infractions en question ont trait au non-respect de la distanciation physique (990), à la non désinfection des locaux commerciaux (127), à l'absence de bandes de marquage au sol au niveau des locaux commerciaux (32) et au non port du masque buccal (2394), a-t-on précisé. Parallèlement à ces actions, les services de police poursuivent leurs campagnes de sensibilisation sur les risques encourus du fait de la pandémie du nouveau coronavirus, notamment par le biais des hauts parleurs de véhicules sillonnant les artères des villes de la wilaya en vue de mettre en garde la population contre tout relâchement, dont les conséquences leur seront préjudiciables à plus d'un titre, a-t-on précisé. En marge de ces opérations, 2500 masques buccaux ont été distribués aux citoyens, non sans leur expliquer l'importance du port de ce moyen de protection dans la prévention contre l'épidémie. Les services de la police réitérent leur appel aux citoyens à faire preuve d'esprit collectif en observant scrupuleusement les mesures préventives à même de permettre d'endiguer cette pandémie, a-t-on souligné.

A.P

Démantèlement d'une bande de quartiers à Bouira

Une bande de quartiers composée de sept individus a été démantelée par les services de la police judiciaire à Bouira, a-t-on appris vendredi auprès des services de la Sûreté de wilaya. La bande de criminels commettait "des agressions verbales et physiques contre les habitants", a indiqué le chargé de communication de la Sûreté de wilaya, le commissaire Samir Toutah. "Elle utilisait des armes blanches pour créer un climat d'insécurité et de peur parmi les habitants des quartiers. Et, elle violait les horaires de confinement", a expliqué à l'APS le commissaire Toutah. Et d'ajouter : C'est lors d'une opération menée suite à une violente rixe à la cité 1100 de la ville de Bouira que les unités de la police judiciaire ont arrêté deux personnes avec en leur possession des armes blanches.

"Deux autres criminels blessés dans cette rixe ont été interceptés à bord de leur véhicule, alors qu'ils se dirigeaient vers un centre de santé pour recevoir les soins", a-t-il précisé.

Après une enquête minutieuse, les éléments de la police judiciaire ont identifié trois autres éléments de cette bande de criminels, dont deux sont en fuite, selon la même source.

"Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des membres de ce groupe de malfaiteurs, qui ont été présentés devant la justice", a poursuivi le commissaire Toutah.

(A.P)

La pollution de l'air est le fléau qui réduit le plus l'espérance de vie dans le monde

Alors que la menace du coronavirus fait trembler le monde, des chercheurs attirent notre attention sur un autre fléau. Un fléau qu'ils jugent plus impactant que les guerres, le paludisme, le Sida ou le tabagisme. Ce fléau, c'est la pollution de l'air.

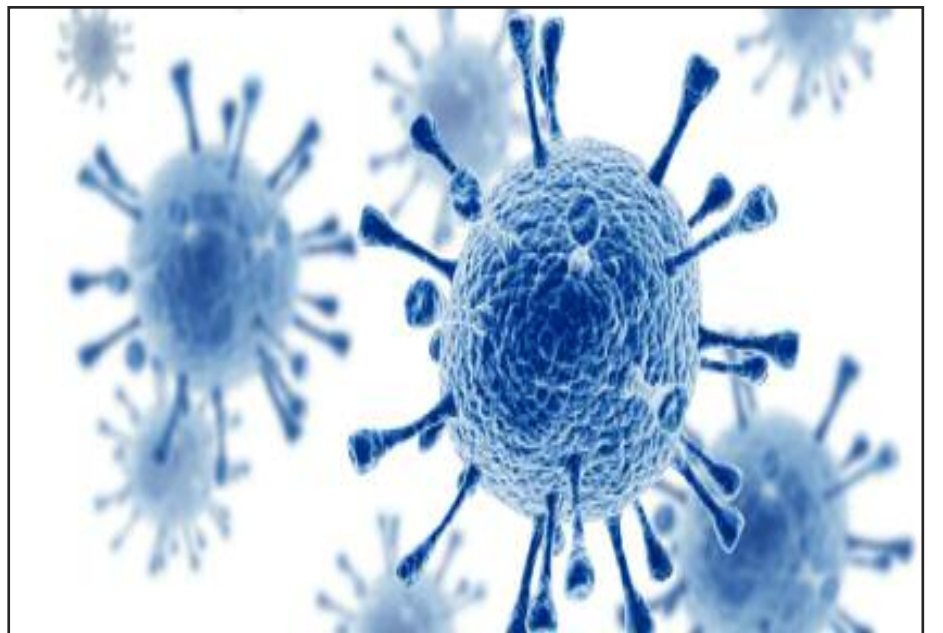
À l'échelle mondiale, le tabagisme est responsable d'une perte d'espérance de vie de 2,2 ans en moyenne. Il fait 7,2 millions de morts chaque année. Le Sida raccourcit l'espérance de vie de 0,7 an en moyenne. Il fait 1 million de victimes par an. Pour le paludisme, on parle d'une espérance de vie amputée de 0,6 an et de 600.000 décès par an. Les guerres causent une diminution de l'espérance de vie de 0,3 an et 530.000 décès annuels. Mais, selon une étude réalisée par des chercheurs allemands, le fléau qui surpasse tous ceux-là, c'est la pollution de l'air. Elle raccourcit de 3 ans en moyenne, l'espérance de vie à travers le monde. En 2015, elle a causé 8,8 millions de morts prématurées ! Ces chiffres montrent qu'en matière de perte d'espérance de vie, la pollution de l'air dépasse le paludisme d'un facteur 19 et la violence d'un facteur 16. L'alcool d'un facteur 45 et l'abus de drogues, d'un facteur 60. « Étant donné que l'impact de la pollution de l'air sur la santé publique dans son ensemble est beaucoup plus important que prévu et est un phénomène mondial, nous pensons que

nos résultats montrent qu'il existe une "pandémie de pollution de l'air" », déclare Thomas Münzel, chercheur, dans un communiqué de l'Association européenne de cardiologie.

Une « pandémie » qui frappe différemment selon les régions et les âges

Entrant dans le détail, les chercheurs ont constaté que les maladies cardiovasculaires sont responsables de la plus grande proportion de morts prématurées dues à la pollution atmosphérique. Elles comptent pour 43 % de la perte d'espérance de vie dans le monde. Ils ont également remarqué que la pollution de l'air avait un effet plus important sur le raccourcissement de la vie des personnes âgées. À l'échelle mondiale, environ 75 % des décès attribuables à la pollution atmosphérique surviennent chez des personnes de plus de 60 ans. Les chercheurs ont aussi voulu distinguer les effets de la pollution d'origine humaine de celle provenant de sources naturelles (poussières du désert, volcanisme, feux de forêt, etc.). Ils montrent que les deux tiers des décès prématurés sont imputables à la pollution humaine. Notamment à celle due à l'utilisation de combustibles fossiles. Ils pensent ainsi qu'en supprimant spécifiquement ces émissions, l'espérance de vie moyenne dans le monde augmenterait d'un peu plus d'un an.

Quels sont les virus les plus contagieux ?



Combien de personnes en contact avec un malade sont à leur tour contaminées ? La capacité de contagion d'un virus n'est heureusement pas corrélée à sa dangerosité.

Malgré sa propagation fulgurante (plus de 11.000 contaminations en un mois), le coronavirus 2019-nCoV apparu à Wuhan en décembre 2019 n'est pas particulièrement contagieux par rapport à d'autres virus. Selon l'OMS, la contagiosité du virus (ou taux de reproduction de base) est estimée entre 1,4 et 2,5 ; ce qui signifie que chaque personne malade va infecter en moyenne entre 1,4 et 2,5 nouvelles personnes. Ce taux de contagion est sensiblement similaire à celui du SRAS ou de la grippe saisonnière, et beaucoup moins que la rougeole, qui infecte en moyenne 12 à 18 personnes en contact avec un malade. En 2013, un patient américain porteur du virus de la rougeole avait à lui seul contaminé 58 autres personnes, avec une facture de soins estimée à 400.000 dollars pour les services de santé.

Virus contagieux : quels sont les modes de transmission ?

La contamination par un virus se fait généralement par l'intermédiaire de gouttelettes de salive provenant de la toux, des éternue-

ments, ou lors de contacts étroits avec un malade. Elle peut également s'effectuer via des objets contaminés par les sécrétions du nez ou de la gorge (jouets, mouchoirs...). D'autres virus se propagent par contact sexuel ou sanguin (VIH), par les fluides corporels (Ebola) ou par l'intermédiaire d'un insecte (Zika, dengue). Malheureusement, c'est lors de la phase d'incubation, lorsque les symptômes ne sont pas encore visibles, que le risque de contagion est le plus élevé. Cette période d'incubation dure entre six et 14 jours selon les virus et les individus.

Contagion : comment éviter la contamination

Heureusement, il existe un vaccin contre les quatre virus les plus contagieux (rougeole, variole, polio, oreillons). L'occasion de rappeler que la vaccination ne sert pas qu'à se protéger soi-même, mais protège aussi vos proches et l'ensemble de la population. Concernant les virus pour lesquels il n'existe pas de moyen de prévention (coronavirus, Ebola...), les mesures de confinement et de mise en quarantaine sont les seules efficaces pour freiner la propagation. La ville de Wuhan en Chine a ainsi complètement bouclé ses accès en janvier 2020.

CV personnalisé : conseils pour se démarquer

Une entreprise reçoit de très nombreuses candidatures pour une offre d'emploi publiée. Pour se démarquer et attirer l'œil du recruteur, vous pouvez personnaliser votre CV. Un bon CV personnalisé doit notamment comporter un titre explicite, des mots-clés adaptés au poste recherché et des expériences professionnelles bien renseignées. Découvrez tous nos conseils dans cet article pour optimiser vos chances de décrocher l'entretien d'embauche pour le travail de vos rêves.

CV personnalisé : utilisez les mots-clés pertinents de l'offre d'emploi

Lorsque le recruteur construit son annonce d'emploi, il utilise des mots-clés efficaces pour définir le poste sur lequel il souhaite recruter. Il peut s'agir du libellé du poste, de la ville, de la région, d'un terme technique, ou encore d'un diplôme. Par exemple : « Chargé d'affaires VRD », « Juriste contrats internationaux », « Acheteur Junior épicerie »... Décodez l'offre d'emploi et identifiez les mots-clés les plus importants dans l'annonce d'emploi et faites-les ressortir tout au long de votre CV. Ils peuvent se trouver dans :

- L'intitulé du poste ;
- La formation souhaitée ;
- L'expérience requise ;
- Les compétences techniques requises.

CV personnalisé : donnez

un titre pertinent

En tête du CV et d'une police supérieure au reste, le titre est le premier élément que voit le recruteur lorsqu'il regarde votre CV. S'il existe et qu'il correspond au poste vacant, vous marquez des points et doublez vos chances d'être contacté pour passer un entretien d'embauche. Le titre est un élément de personnalisation de votre CV car, selon ce que vous indiquerez, il permet au recruteur d'obtenir de précieux indices sur votre profil : le poste visé et éventuellement une spécialité (par exemple : Juriste - droit des fusions), une langue parlée ou encore une soft skills (Responsable des contenus : j'ai mené une équipe projet pendant 2 ans sur la refonte du site internet). Grâce à votre titre personnalisé, le recruteur saura très vite si votre CV correspond à l'offre d'emploi ou non.

Notre conseil: pour que votre personnalisation soit efficace, laissez de côté les compétences « tarte à la crème » du genre « à l'écoute » ou « bonne cohésion d'équipe ».

Travaillez l'accroche de votre CV pour le personnaliser

Avec quelques mots bien choisis, l'accroche du CV peut faire la différence et donner envie au recruteur d'en savoir plus ! En quoi consiste-t-elle ? Il s'agit de quelques phrases placées juste en dessous du titre, expliquant brièvement vos compétences, vos motivations, et qui doit donner



envie d'en savoir d'avantage sur vous. Ne rédigez pas un pavé non plus, 5 ou 6 lignes suffisent amplement. Vous pouvez mettre en avant un aspect de votre candidature : votre expérience, vos compétences techniques ou vos diplômes, mais également des compétences comportementales que les entreprises s'arrachent comme la créativité, le management ou la prise de décision... Exemple d'accroche de votre CV : j'ai plus de 7 ans d'expérience dans le domaine du contenu web, dont 5 ans sur le poste de responsable contenu et 2 ans en tant que directrice.

CV personnalisé : démarquez-vous avec une photo de pro

La photo sur le CV fait débat : non obligatoire, elle ne doit pas être un motif pour écarter une

candidature. Elle est en revanche appréciée des recruteurs. Quelle peut être son utilité ? La photo permet au recruteur de visualiser le profil et donc de mémoriser votre candidature. Elle peut donc être un plus pour vous et une chance supplémentaire d'être sélectionné pour l'emploi de vos rêves.

Notre conseil: privilégiez la photo avec le buste de ¾ face, le regard fixant un point à droite ou à gauche de l'objectif. Soignez votre tenue, exit les photos posées en maillot de bain ou sur la plage. La photo doit rester professionnelle avant tout. Pour en savoir plus sur la photo de CV idéale, notre article dédié répond à toutes vos questions.

Soignez la rubrique « Loisirs » de votre CV

Un bon CV doit contenir les ru-

briques essentielles à la bonne compréhension de votre parcours ou de votre expérience professionnelle mais également celles qui permettront au recruteur de mieux cerner votre personnalité. La rubrique « centres d'intérêt » (autrement appelée rubrique « Loisirs » ou « Divers ») est idéale pour distiller des informations, soigneusement choisies, au recruteur. Par exemple,

- Vous encadrez un cours de sport le week-end : le recruteur verra en vous vos capacités de management et votre sens du collectif.
- Vous jouez d'un instrument de musique depuis l'enfance : vous êtes créatif.
- Vous êtes engagé dans une association : vous avez le sens du service.

Envoyez votre CV personnalisé avec un mail de motivation pour vous démarquer

N'envoyez pas votre CV en pièce jointe d'un mail quasi-vide. Tout moyen de communication avec le recruteur est bon à prendre pour l'accrocher et vous démarquer. Préparez un petit paragraphe exposant vos motivations à décrocher le poste, sans qu'il ne soit une redite de votre CV. L'objectif du mail de motivation n'est pas d'expliquer tout votre CV, mais est de mettre en lumière un point particulier de celui-ci ou même de valoriser ce qui n'apparaît pas dedans et qui vous semble important.

K.Amel

Le point de l'actualité internationale

BRUXELLES

- Le Parlement européen a demandé vendredi un renforcement de la sécurité des communications des institutions européennes après avoir déploré leur vulnérabilité à la suite de l'intrusion d'un journaliste dans une visioconférence des ministres de la Défense non protégée.

BANGKOK

- Plusieurs milliers de personnes ont manifesté vendredi à Bangkok pour exiger un changement de gouvernement par la voie démocratique, ont rapporté des médias.

TEHERAN

- Un scientifique de haut rang travaillant pour le secteur nucléaire en Iran a succombé à ses blessures après l'attaque de son véhicule par des "terroristes" près de Téhéran, a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué.

SANAA

- La coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen a bombardé vendredi des camps du mouvement "Ansarullah" (Houthis) à Sanaa, quatre jours après une attaque contre un site pétrolier saoudien, selon plusieurs médias.

TRIPOLI

- Plus de 250 familles de réfugiés syriens ont fui ces derniers jours une localité du nord du Liban, a rapporté vendredi le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), après une altercation impliquant un ouvrier syrien accusé d'avoir tué un habitant.

GENEVE

- Les Nations unies ont indiqué vendredi avoir transporté 32 tonnes d'aide d'urgence par avion à Khartoum pour assister plus rapidement les milliers de réfugiés qui fuient les combats et les violences en Ethiopie voisine.

WASHINGTON

- Le Département du Commerce américain a rendu récemment les conclusions préliminaires de son enquête sur les engrais phosphatés importés notamment du Maroc dans lesquelles il affirme l'existence d'un dumping pratiqué par le groupe marocain (OCP) aux Etats-Unis.

BAMAKO

- Le gouvernement de transition au Mali a procédé à la nomination de 20 nouveaux gouverneurs, plus hauts représentants de l'Etat dans les régions, rapporte des médias locaux.

MOSCOU

- La Russie a commencé à vacciner ses militaires contre le nouveau coronavirus, a annoncé vendredi le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou.

PARIS

- La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.433.378 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi vendredi à partir de sources officielles.

PARIS

- Une nouvelle affaire de violences policières, dans laquelle quatre agents ont été suspendus après le tabassage d'un producteur noir filmé par plusieurs caméras, faisait des remous au plus haut niveau de l'Etat en France, rapportent vendredi plusieurs médias.

PARIS

- Quatre policiers ont été placés vendredi en garde à vue après le violent passage à tabac d'un producteur noir à Paris, une affaire qui a relancé le débat récurrent en France sur le racisme et les violences policières.

DIJON

- Plus d'une tonne et demie de cannabis ont été saisis près de Dijon, dans l'est de la France, dans un poids lourd espagnol, a indiqué la brigade des douanes locale.

BAMAKO

- Le gouvernement de transition au Mali a procédé à la nomination de 20 nouveaux gouverneurs, plus hauts représentants de l'Etat dans les régions, rapporte des médias locaux.

GENEVE

- Les Nations unies ont indiqué vendredi avoir transporté 32 tonnes d'aide d'urgence par avion à Khartoum pour assister plus rapidement les milliers de réfugiés qui fuient les combats et les violences en Ethiopie voisine.

ADDIS-ABEBA

- Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a rencontré, vendredi à Addis-Abeba, les envoyés spéciaux chargés par l'Union Africaine (UA) d'une médiation dans le conflit au Tigré, au lendemain du lancement annoncé de l'offensive finale contre Mekele, capitale de cette région dissidente du Nord du pays.

YAOUNDE

- Quatorze personnes ont trouvé la mort dans un incendie qui s'est déclaré jeudi soir dans une maison à

Guider, localité de la région du Nord camerounais, ont indiqué vendredi des autorités locales.

HARARE

- Une quarantaine de personnes sont décédées dans l'effondrement d'un puits de mine dans la ville de Bindura au Zimbabwe, ont rapporté des médias.

NIAMEY

- Le Niger a enregistré jeudi 24 nouveaux cas confirmés de COVID-19, portant le nombre total des personnes affectées dans le pays à 1443, selon le ministère nigérien de la Santé cité par la télévision publique nigérienne.

CONAKRY

- Pour la phase d'essais d'un nouveau vaccin contre le COVID-19, développé par la Fédération de la Russie, plus de 13.000 personnes viennent d'être vaccinées, a annoncé jeudi le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) Docteur Sakoba Keita lors de la présentation officielle du vaccin aux autorités sanitaires du pays.

ADDIS ABEBA

- Des "tirs à l'arme lourde" ont touché Mekele, la capitale de la région du Tigré (nord) de l'Ethiopie où l'armée éthiopienne mène une opération militaire, ont affirmé samedi le gouvernement local et des humanitaires.

MOSCOU

- La Russie a qualifié vendredi, la récente visite du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, effectuée dans les hauteurs du Golan syrien occupé, comme une "négligence" du droit international, ont rapporté des médias palestiniens.

PRETORIA

- Le gouvernement Sud-Africain a réaffirmé samedi, son soutien au peuple palestinien et à sa cause juste, à l'occasion de la "Journée de la solidarité internationale avec le peuple Palestinien".

TEHERAN

- Le guide suprême iranien, Ali Khamenei, a appelé samedi à "punir" les responsables de l'assassinat la veille de l'un des plus éminents scientifiques iraniens dans le domaine du nucléaire.

NEW YORK (Nations Unies)

- Les Nations Unies ont appelé vendredi "à la retenue et à éviter toute escalade" au Moyen-Orient après l'assassinat d'un scientifique iranien de haut rang travaillant



dans le secteur nucléaire, Mohsen akhrizadeh.

SRINAGAR (Inde)

- Les premières élections dans la région indienne du Cachemire depuis que celle-ci s'est vu supprimer son autonomie l'an dernier ont commencé samedi sous haute surveillance sécuritaire, rapportent des médias.

NEW YORK (Nations Unies)

- Plus de 45.000 personnes ont fui l'insécurité dans la province de Cabo Delgado, dans le nord-est du Mozambique, a déploré jeudi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), appelant au renforcement de l'assistance humanitaire.

GENEVE

- Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), a alerté vendredi sur la hausse des niveaux de faim dans la région méridionale malgache où 750.000 personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire.

TEGUCIGALPA

- L'ancien président hondurien Manuel Zelaya a été arrêté vendredi à l'aéroport de Tegucigalpa, accusé d'être en possession de 18.000 dollars non déclarés dans un sac à dos, bien qu'il ait affirmé que l'argent ne lui appartenait pas.

LIMA

- L'ancien président péruvien Martin Vizcarra, que le Congrès a destitué début novembre pour une affaire de corruption présumée sur laquelle le parquet enquête, a annoncé vendredi qu'il se présenterait aux élections législatives d'avril.

BERLIN

- Les mesures de restrictions visant à combattre le nouveau coronavirus sont susceptibles de se prolonger jusqu'au printemps en Allemagne, a prévenu le ministre de l'Economie dans un entretien.

VIRUS : LA BELGIQUE VA ROUVRIR LES COMMERCES AU 1ER DÉCEMBRE

Les commerces vont rouvrir en Belgique à partir du 1er décembre, a annoncé vendredi le Premier ministre Alexander De Croo, mais le confinement partiel restera en vigueur car il demeure nécessaire pour poursuivre la baisse des contaminations au Covid-19. "A partir du 1er décembre, les magasins pourront rouvrir", a déclaré M. De Croo à la télévision publique. "La situation dans notre pays s'améliore (...) mais il est important de maintenir le cap", a-t-il ajouté, en soulignant que les fêtes de Noël et du Nouvel An seraient "différentes" cette année. La réouverture des commerces "devra se faire de façon responsable et en toute sécurité", c'est à dire qu'on "ira faire son shopping seul et pendant un court laps de temps", a précisé M. De Croo. Cette décision intervient après la réouverture des magasins en France, annoncée pour ce samedi. Les commerces sont ouverts dans les autres pays voisins de la Belgique (Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas). Jusqu'à présent, seuls les commerces jugés essentiels, avant tout l'alimentation, avaient pu poursuivre leur activité. (A.P)

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SEJEL SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
021357070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

FOOT/LIGUE DES CHAMPIONS : 6^E JOURNÉE: LE PROGRAMME

Programme des matches de la 6^e journée 1^{er} tour de la Ligue des champions qui sera disputée les mardi 1^{er} décembre et mercredi 2 décembre :

Mardi 1^{er} décembre

Groupe A
(20h00 GMT) Atlético Madrid (ESP) - Bayern Munich (GER)
(17h55 GMT) Lokomotiv Moscou (RUS) - RB Salzburg (AUT)
Groupe B
(20h00 GMT) Mönchengladbach (GER) - Inter Milan (ITA)
(17h55 GMT) Shakhtar Donetsk (UKR) - Real Madrid (ESP)
Groupe C
(20h00 GMT) Marseille (FRA) - Olympiakos (GRE)
Porto (POR) - Manchester City (ENG)
Groupe D
Atalanta Bergame (ITA) - Midtjylland (DEN)
Liverpool (ENG) - Ajax Amsterdam (NED)

Mercredi 2 décembre

Groupe E
(20h00 GMT) Séville (ESP) - Chelsea (ENG)
(17h55 GMT) Krasnodar (RUS) - Rennes (FRA)
Groupe F
(20h00 GMT) Club Bruges (BEL) - Zenit Saint-Petersbourg (RUS)
Dortmund (GER) - Lazio Rome (ITA)
Groupe G
Ferencváros (HUN) - Barcelone (ESP)
Juventus Turin (ITA) - Dynamo Kiev (UKR)
Groupe H
(17h55 GMT) Basaksehir (TUR) - RB Leipzig (GER)
(20h00 GMT) Manchester United (ENG) - Paris SG (FRA).

A.M

FOOTBALL / LIGUE 1 : CINQ AUTRES CLUBS SIGNENT LA CONVENTION TRIPARTITE (FAF)

Cinq clubs de la Ligue 1 ont signé la convention tripartite avec la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) et un cabinet d'expertise, ainsi qu'une deuxième convention entre le Club sportif amateur (CSA) et la Société sportive par actions (SSPA), a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

"La DCGF tient à féliciter les SSPA du NC Magra, de la JS Kabylie, de la JS Saoura, du WA Tlemcen et de l'US Biskra pour avoir satisfait tous les préalables, en remettant les 19 documents exigés, et surtout pour avoir procédé à la signature de la convention tripartite (DCGF/FAF - SSPA - Cabinet d'expertise) ainsi que la convention CSA - SSPA", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué diffusé sur son site officiel. Une démarche administrative qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'obtention de la Licence de club professionnel (LCP) pour la saison 2020-2021, tel que décidé par le Bureau fédéral de la FAF en janvier 2020.

"La DCGF note avec satisfaction les efforts consentis par plusieurs clubs professionnels dans cette perspective et les félicite", indique l'instance présidée par Réda Abdouche et qui relève de la Fédération algérienne de football. La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) avait annoncé jeudi soir avoir procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs de l'élite, pour "non respect du dépôt des documents pour (l'obtention) de la licence professionnelle et absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet".

La liste des clubs concernés et qui a été établie par la DCGF comporte le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Hussein-Dey, l'AS Aïn M'lila, le Paradou AC, le CS Constantine, le MC Oran, l'USM Alger, l'Olympique Médéa, le CA Bordj Bou Arreridj, la JSM Skikda, l'ASO Chlef, l'USM Bel-Abbès et le RC Relizane. La commission de discipline a accordé un délai de 45 jours, à compter du 26 novembre, pour permettre aux clubs de se conformer aux instructions de la FAF. Faute de quoi, elle "procédera à l'application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF (amendes, déduction de points)", conclut l'instance dirigeante de la compétition.

A.K

Foot / Ligue 1 (1^{re} journée) QUATRE MATCHS NULS, UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU



Après huit mois de repos forcé imposés par la pandémie de coronavirus (Covid-19), le championnat d'Algérie de Ligue 1 de football a repris timidement ses droits, vendredi, avec le déroulement de quatre rencontres pour le compte de la 1^{re} journée de la saison 2020-2021. A coup sûr, l'absence du public, pour cause de "Coronavirus", a pesé lourd dans la balance, puisque les quatre matches se sont soldés sur un score de parité.

On peut dire que les équipes visiteuses sont les principales bénéficiaires de cette journée inaugurale, dont le nouveau promu, le WA Tlemcen qui a forcé les locaux de CS Constantine au partage des points, au moment où les "Sanafirs" sous la conduite de leur entraîneur Abdelkader Amrani, sont donnés comme l'un des favoris pour la course au titre.

Le MC Oran, version "Casoni" a obtenu un précieux point à Alger, devant le NA

Hussein Dey (1-1). L'Oranais Abdelkader Boutiche détient tout de même, le titre honorifique du premier buteur de la saison "2020-21", un but inscrit sur penalty (44e). Les "Sang et Or" auteurs d'un nombre record de recrues, lors du mercato estival, se sont contentés d'égaleriser dès la reprise par Si Ammar (46e). Le Paradou AC qui continue de puiser dans son véritable centre de formation, a obtenu également un précieux point sur le terrain du nouveau promu le RC Relizane, désormais drivé par l'ancien international, Si Tahar Chérif El-Ouzzani.

Les Relizanais qui attendent avec impatience la qualification de leurs nouvelles recrues ont répondu par Hatala (43e) au but inaugural du Paciste de Ben Bouali (17e). Enfin, le dernier match inscrit au programme de vendredi, a vu la JS Kabylie, dont l'effectif a été largement remanié, buter sur la solide défense du CA Bordj Bou Arreridj du coach Bilel Dziri,

également confronté à la non qualification de ses nouvelles recrues et qui a perdu lors de l'inter-saison, ses deux joueurs étrangers: l'Ivoirien Isla parti au MC Alger et le Soudanais El-Ghorbal de retour au Soudan et plus précisément à El-Hillal, après l'échec de son transfert au "Doyen".

La journée de samedi, verra le déroulement de quatre autres rencontres, dont le choc "USM Alger-ES Sétif", alors que deux matches sont reportés à une date ultérieure : USM Bel-Abbès - MC Alger et AS Aïn M'lila - CR Belouizdad, les deux clubs algérois étant engagés au tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique. Le MCA sera en appel au Bénin pour croiser le fer hier (17h00) avec les Buffles du Borgou, alors que le Chabab accueillera dimanche les Libyens d'Al-Nasr au stade olympique du 5-Juillet (17h00).

A.P

Foot - Ligue 2 / CR Temouchent Le club doit s'acquitter de près de 50 millions de dettes (direction)

Le CR Temouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, est dans l'obligation de s'acquitter de ses dettes estimées à 49 millions de dinars pour éviter le blocage de ses comptes bancaires au moment où sa situation financière est très critique, a-t-on appris auprès de sa direction.

Des pressions énormes sont exercées sur le président du club, Houari Talby, de la part d'anciens dirigeants, ainsi que des opérateurs économiques pour leur rembourser des crédits ayant trait à la période allant de 2013 à 2017, non sans menacer de recourir à la justice pour geler les comptes bancaires du club, a précisé la même source. Cette situation a poussé les dirigeants de la formation de l'Ouest du pays à lancer des appels de détresse en direction des autorités locales, sollicitant leur aide pour passer cette mauvaise conjoncture que traverse le CRT qui re-



trouve le deuxième palier où il a déjà évolué une seule saison lors de l'exercice 2011-2012, rappelle-t-on. Selon la direction de cette formation, "de grosses ambitions sont nourries par la famille du club pour réussir une saison de premier ordre à l'occasion du retour de l'équipe en division deux", poursuivant que la réalisation de cet objectif "est néanmoins tributaire

du règlement de la crise financière qui secoue le club".

La direction du CRT a été très active sur le marché des transferts estival, en engageant une quinzaine de nouveaux joueurs. Elle a également fait appel à l'entraîneur Hadj Merine, en provenance du NC Magra (Ligue 1), qui a remplacé Omar Belatoui, l'architecte de la montée et qui a intégré cette saison le staff technique du MC Oran (Ligue 1). A l'instar des autres formations du deuxième palier, le CRT attend toujours le feu vert des

autorités concernées pour débiter officiellement les entraînements en prévision de son championnat. En raison de la crise sanitaire prévalant dans le pays, seul le championnat de Ligue 1 a été autorisé à reprendre ses droits avec le déroulement vendredi de la première partie de la journée inaugurale qui se poursuivra.

AMINE J

Foot / Ligue 1 (1^{re} journée) Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement des rencontres de la 1^{re} journée du championnat de Ligue 1 de football disputées vendredi:
CS Constantine - WA Tlemcen 0-0
NA Hussein-Dey - MC Oran 1-1
RC Relizane - Paradou AC 1-1

JS Kabylie - CA Bordj Bou Arreridj 0-0
Samedi 28 novembre :
O. Médéa - JS Saoura (14h30)
NC Magra - ASO Chlef (14h30)
US Biskra - JSM Skikda (15h00)
USM Alger - ES Sétif (16h00)
Reportés :

USM Bel-Abbès - MC Alger
AS Aïn M'lila - CR Belouizdad
Classement: PtsJ
1. MC Oran 11
--. Paradou AC 11
--. NA Hussein-Dey 11
--. RC Relizane 11
--. WA Tlemcen 11
--. CS Constantine 11
--. JS Kabylie 11
--. CABBA Arreridj 11

9. O. Médéa ---
--. JS Saoura ---
--. NC Magra ---
--. ASO Chlef ---
--. US Biskra ---
--. JSM Skikda ---
--. USM Alger ---
--. ES Sétif ---
--. USM Bel-Abbes ---
--. MC Alger ---
--. AS Aïn M'lila ---
--. CR Belouizdad ---.

Mots codés

	1		4		8		14		19		8		7		1		22		8		18			
13	S		23	20	21	6		8	1	16	11	11	14	10		28	24	7	16	7	17	7		
	M			21		S		17		6		7		14		28		28		10		8		
11	O		13	18	4	8	8	4		22	7	8	16	O		18	11	O		18		8		
	S							18				S		S		4		S		O				
11		4	13	4	8	4	10		10	14	8	24	O	O		25		19		S		7		
				16		8		8		O						4						M		
8		18	O		14		8	7	8		17	4	20	7	8		8	14	8	O		20	24	8
		7		15		4		22		24		14		7		4		O			21		8	
7	11	18	8	8	8	8	10	14	8		17	12	14	8	8		8		14	4	28	8		
		7		11		4		4		11		4		25		4				28			11	

Mots mélangés

ABORDABLE
ABREUVER ALCHIMIE
ALLO ARGUE BAROUD
CHEVEU CHIFFRE
CIRQUE CONCOURS
EFFUSION ELECTEUR
ETONNE FLOUE
FOIRAIL
HERBICIDE
IRIS OLIVAIE PIGE
PLASTIQUE RACAILLE
RAPER RIDE RIPAILLE
SHORT
SKIPPER SUCRE TASSE
TETINE TIE-BREAK
TUILERIE VALLEE
VOLER

S	E	E	A	E	T	E	D	A	F	E	S	S	A	T	R
R	K	D	R	B	U	U	F	O	L	R	T	R	R	E	U
U	A	I	I	F	O	Q	I	F	O	C	G	O	V	T	E
O	E	C	P	R	F	R	I	L	U	U	H	U	N	I	T
C	R	I	A	P	A	I	D	T	E	S	E	I	A	N	C
N	B	B	I	I	E	C	H	A	S	R	I	V	M	E	E
O	E	R	L	G	L	R	L	C	B	A	I	O	E	I	L
C	I	E	L	E	E	L	L	A	V	L	L	E	N	H	E
S	T	H	E	V	O	L	E	R	O	R	E	P	A	R	C

Sudoku

4		2				5		6
8		1	6		9	2		3
			2	7	4			
	4		5	1	7		8	
	2			6			3	
1	6						5	4
	1		8		5		9	
5		4				1		8
9		7	1		3	4		5

5	6	4	3	2	1	7	8	9
8	2	1	6	9	7	4	3	5
7	9	3	5	4	8	9	2	1
4	5	7	2	3	6	8	9	1
1	3	6	8	9	4	5	2	7
2	8	9	7	1	5	6	4	3
6	1	8	4	7	2	3	5	9
3	4	2	6	5	9	1	7	8
9	7	5	1	8	3	2	6	4

Solution sudoku

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT :

1. Qui rapportent, lorsqu'il s'agit d'affaires. 2. Qui ne porte qu'une rose. 3. Herbe au goût anisé. 4. Inutilisable. Qualifie un certain acide. 5. Qui doit être débité. 6. Maison en Russie. S'entend sur le court. 7. Près de ses sous. Glorifié. 8. Velouté en bouche. Conifère. 9. Qui fatigue beaucoup. 10. Phase de la Lune. Des vers bien travaillés. 11. Département de Orléans. 12. Canal souterrain. Titre de prince abrégé.

VERTICALEMENT :

A. Endroits haut perchés. Lieu de duel, autrefois. B. Elles sont à la page. Plus noir que gris. C. Activité bien ciblée. Totalement hermétique. Patron chez les Normands. D. Stupéfia. Autochtone de Mélanésie. E. Très au courant du Coran. Est arrivé après JeanPaul. F. Le sanglier s'y vautre. Une précision dans l'adresse. G. Une île pour les poètes. Qui sont d'un ordre indéterminé. H. Le tri l'est toujours. Un des caractères grecs.

Mots fléchés

COMME UN P'TIT AIR MARIN	ADVERSE	FRANCHIE PAR LE SAUTEUR	CHACUN LE VOIT A SA PORTE	QUI DEVRA MAINTENANT VIVRE SA VIE	A PROUVÉ SA BONNE HUMEUR
MYOPE	PRODUIRE UN SON DE CLOCHE		COURTE PAUSE	VA BIEN	
		PARER AU COUP DE TABAC			
		TEXTES DE LOI			
DERNIER JOUR AVANT LE WEEK-END					EN FAIRE VOIR DE TOUTES LES COULEURS
MOINE					
					SCULPTURE TAILLÉE EN HERMÈS
EXAGÉRER LE TRAIT				PÈRE ARGOTIQUE	
CIRCULE À ALGER				SYMBOLE DU TANTALE	
		SIGNE D'ADDITION		CUIVRE ABRÉGÉ	
		VILLE DES CARIOCAS		BOIS TROPICAL	
IL DIRIGE DES TÊTUS			ILS SONT PINCÉS CHEZ LA PIMBÈCHE		
MANQUE D'ACTIVITÉ			ERBIUM		
				GAZ D'ÉCHAPPEMENT	
ELLE TIENT LA CAISSE					

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



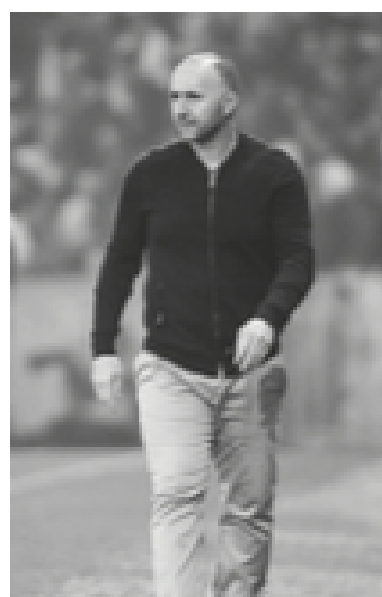
023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Football / Algérie:

Djamel Belmadi positif au Covid-19 (FAF)



Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement qui s'est déroulée par visioconférence et au cours de laquelle quatre projets de décrets exécutifs présentés par les ministres des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont été examinés, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, novembre 2020, une réunion du Gouvernement qui s'est déroulée par visioconférence. Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné quatre (04) projets de Décrets exécutifs présentés par les ministres des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels. En outre, deux (02) communications ont été présentées par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective. 1- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre relatif à deux (02) projets de décrets exécutifs fixant : (i) les conditions et les modalités de mouvements de crédits ainsi que les modalités de leur mise en œuvre (ii) les conditions de rattrapage des crédits annulés. Le premier projet de texte prévoit les règles et les formes liées aux mouvements de crédits qui interviennent au cours de l'exercice budgétaire. Il définit également la nature des actes administratifs nécessaires à la formalisation de ces mouvements (arrêté interministériel décision conjointe, etc...). Ces mouvements de crédits concernent toutes les opérations de modification de la répartition des crédits budgétaires et ce, dans le respect de la limite des crédits disponibles. Quant au second projet de Décret exécutif, il définit les conditions permettant de procéder à la réutilisation de crédits qui correspondent à des dépenses dont la finalité est devenue sans objet en cours d'année. Ces crédits sont constatés et leur rattrapage formalisé selon les dispositions précises...

services du Premier ministre dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, novembre 2020, une réunion du Gouvernement qui s'est déroulée par visioconférence. Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné quatre (04) projets de Décrets exécutifs présentés par les ministres des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels. En outre, deux (02) communications ont été présentées par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective. 1- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre relatif à deux (02) projets de décrets exécutifs fixant : (i) les conditions et les modalités de mouvements de crédits ainsi que les modalités de leur mise en œuvre (ii) les conditions de rattrapage des crédits annulés. Le premier projet de texte prévoit les règles et les formes liées aux mouvements de crédits qui interviennent au cours de l'exercice budgétaire. Il définit également la nature des actes administratifs nécessaires à la formalisation de ces mouvements (arrêté interministériel décision conjointe, etc...). Ces mouvements de crédits concernent toutes les opérations de modification de la répartition des crédits budgétaires et ce, dans le respect de la limite des crédits disponibles. Quant au second projet de Décret exécutif, il définit les conditions permettant de procéder à la réutilisation de crédits qui correspondent à des dépenses dont la finalité est devenue sans objet en cours d'année. Ces crédits sont constatés et leur rattrapage formalisé selon les dispositions précises...

Coronavirus: 1044 nouveaux cas, 622 guérisons et 21 décès ces dernières 24 heures en Algérie (Fourar)

Mille quarante-quatre (1044) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 622 guérisons et 21 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 81.212 dont 1044 nouveaux cas, soit 2,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2393 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 52.568, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 11 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de dix cas, 18 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 19 autres ont enregistré plus de dix cas. Par ailleurs,

Covid-19:

un groupe de laboratoires offre le PCR à 8 900 DA (ministère)

Un groupe de laboratoires d'analyses médicales privés, a annoncé, avec le soutien de IMD, une société de production de kits de prélèvements et de résultats PCR, une baisse de prix de ces tests virologiques en proposant un prix public de 8.900 DA, a indiqué samedi le ministère de l'Industrie Pharmaceutique dans un communiqué. "En concertation avec le ministère de l'Industrie Pharmaceutique, et dans le cadre de la mutualisation des efforts et des moyens pour la riposte contre la Covid-19, et afin d'améliorer l'accessibilité des tests PCR au grand public, un groupe de laboratoires d'analyses médicales privés, avec le soutien de IMD, société de production de kits de prélèvements et de résultats PCR, annonce une baisse de prix des tests PCR en proposant un prix public de 8.900 DA", indique le communiqué. Les laboratoires concernés sont actuellement au nombre de neuf (9) déployés sur les villes d'Alger, Bejaia, Ghardaia, Tizi Ouzou, selon le ministère qui précise que "d'autres laboratoires de différentes régions devraient adhérer à cette initiative dans les jours à venir".

34 La Sûreté nationale lance une campagne de sensibilisation sur les risques de la conduite lors des intempéries

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, via ses pages sur les réseaux sociaux, une campagne de sensibilisation sur les risques de la conduite lors des intempéries que connaissent certaines régions du pays. Dans ce cadre, la DGSN a appelé tous les usagers de la route, parmi les chauffeurs de bus de transport des voyageurs, de camions, de véhicules légers et de motos, à faire preuve de vigilance dès les premières précipitations de pluie. La DGSN a insisté sur l'impératif d'effectuer un contrôle technique périodique ou exceptionnel des véhicules et de vérifier l'état des roues, les phares, les freins ainsi que les accessoires de visibilité. Dans ses recommandations, la direction met l'accent sur la nécessité de "faire preuve de prudence dans les régions montagneuses et forestières où il y a moins de visibilité, particulièrement

pendant la nuit et en cas de brouillard, ce qui impose aux conducteurs de réduire la vitesse et de respecter rigoureusement la signalisation dans les agglomérations, près des écoles et des établissements d'enseignement". Le facteur humain étant la principale cause des accidents de la circulation, la DGSN met en garde les conducteurs contre les risques de l'excès de vitesse, dès les premières pluies. La DGSN rappelle le numéro vert 1548 et celui de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour leur prêter assistance en collaboration avec les partenaires concernés. La direction appelle les citoyens des régions qui enregistrent des intempéries à suivre les Bulletins météorologiques spéciaux (BMS) diffusés par les médias et les radios locales, pour prendre les mesures à même de protéger les citoyens et préserver les biens.

Accidents de la route :

Six décès et 253 blessés durant les dernières 48 heures (Protection civile)

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 253 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par les services de la Protection civile. Les services de la Protection civile de la wilaya de Batna ont également enregistré le décès d'un jeune homme (24 ans), asphyxié par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de cuisson à l'intérieur d'une habitation. Dans le même cadre, les secours de la PC ont prodigué des soins de première urgence à 40 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains dans les wilayas d'El Baydh, Sétif, Guelma, Djelfa, Alger, Naïma, Laghouat, Annaba, Tissemsilt, M'sila, Sidi Bel Abbes et Tébessa. En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de sept (07) incendies urbains, industriels et divers dans les wilayas d'Alger, Chlef, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes et Oran. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 220 opérations de sensibilisation à travers 15 wilayas (92 communes)

dans le but de rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Les mêmes unités ont effectué 280 opérations de désinfection générale à travers 17 wilayas (101 communes), touchant les infrastructures et édifices publics et privés ainsi que des quartiers et ruelles. Les deux opérations ont mobilisé 622 agents, tous grades confondus, 80 ambulances et 82 engins, selon la même source.

Suicide d'un policier à Bouira:

Les précisions de la DGSN



Un agent de police a été retrouvé mort, dans la soirée du vendredi, à l'intérieur de son domicile à Bouira, pendu à l'aide d'une corde. La cellule de communication auprès de la DGSN a précisé dans un communiqué rendu public, Samedi que « Le vendredi 27 Novembre à 20H00, le corps sans vie d'un Agent de Police relevant de la wilaya de Bouira de Bechoul, a été découvert dans des conditions indéterminées, par un membre de sa famille, pendu à l'aide d'une corde à l'intérieur du domicile familial, sis au village Beni Yakhlef, commune et daïra de M'Chouallah Wilaya de Bouira ». Le défunt se trouvait en congé de deuil annuel ». Selon les informations recueillies auprès des membres de sa famille, le défunt ne souffrait d'aucun problème familial et il jouit d'une bonne réputation dans son milieu professionnel, ajoute le communiqué. L'enquête actuellement en cours par le parquet, déterminera les causes et les motivations de ce drame, conclut la DGSN.

Nella B

Covid-19:

au moins 1.444.426 décès dans le monde

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 1.444.426 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles samedi. Plus de 61.585.860 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 39.186.100 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Sur la journée de vendredi, 11.271 nouveaux décès et 633.683 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les États-Unis avec 1.410 nouveaux morts, la France (957, chiffre incluant 564 nouveaux décès en Ehpad et établissements médico-sociaux) et l'Italie (827). Les États-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 264.866 décès pour 13.092.661 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 4.947.446 personnes ont été déclarées guéries. Après les États-Unis.